

Schéma d'interprétation de la Camargue gardoise

Plan d'actions

juillet 2022

Sommaire

INTRODUCTION

- **Méthodologie transversale** p.5
- **Modalités d'entretien** p.8
- **Coûts d'investissement**
- **Outils de suivi et indicateur d'évaluation du schéma d'interprétation** p.12
- **Instances de gouvernance** p.13

FICHES ACTIONS

Parcours urbains et patrimoine bâti p.16

- **2 parcours urbains intra et extra-muros d'Aigues-Mortes**
Commune d'Aigues-Mortes p.17
- **Mise en lumière des monuments**
Commune d'Aigues-Mortes p.19
- **Parcours urbain d'Aimargues**
Communes d'Aimargues p.21
- **Parcours urbain du Cailar**
Commune du Cailar p.23
- **Parcours urbain de Vauvert**
Commune de Vauvert p.24
- **Parcours urbain de Saint-Laurent-d'Aigouze**
Commune de Saint-Laurent-d'Aigouze p.25
- **Parcours urbain de Saint-Gilles (suggestions)**
Commune de Saint-Gilles p.27

Maisons / Centres / Musées / Expositions p.29

- **Centre du Scamandre**
Commune de Vauvert p.30
- **Maison du Grand Site de France, sentier et belvédère de la Marette**
Commune d'Aigues-Mortes p.32
- **Renaturation des jardins et rénovation de l'ancien hôpital du Grau-du-Roi**
Commune du Grau-du-Roi p.34
- **Valorisation paysagère et culturelle du site de l'ancien hôpital, en cours de renaturation**
Commune du Grau-du-Roi p.36
- **Exposition sur les arènes**
Commune de Saint-Laurent-d'Aigouze p.38
- **Maison du canal**
Commune de Vauvert p.39
- **Maison du terroir**
Communes d'Aimargues / Le Cailar / Saint-Laurent-d'Aigouze / autre... p.41

• Maison du Taureau/de la Bouvine Communes d'Aimargues / Le Cailar / Saint-Laurent-d'Aigouze / autre...	p.42
• Musée de Saint-Gilles (suggestions) Commune de Saint-Gilles	p.44
Rapport paysage/monument	p.46
• Promenade remparts sud de la Cité d'Aigues-Mortes Commune d'Aigues-Mortes	p.47
• Parcours de l'abbaye de Franquevaux Commune de Beauvoisin	p.48
• Tour et marais de Carbonnière Commune de Saint-Laurent-d'Aigouze	p.49
• Psalmodi Commune de Saint-Laurent-d'Aigouze	p.51
Espaces naturels et agricoles	p.52
• Costières de la Laune Commune du Cailar	p.53
• Sentier du Serpentin Commune du Cailar	p.55
• Plage de l'Espiguette Commune du Grau-du-Roi	p.56
• Bois du Boucanet / pont des Abîmes Commune du Grau-du-Roi	p.57
• Bélvédère de l'étang du Médard Commune du Grau-du-Roi	p.59
• Observatoire de la lagune du Sicarex Commune du Grau-du-Roi	p.60
• Sentier du Cougoulier Commune de St-Gilles	p.62
• Ligne de vie – Cité de la pêche et des pêcheurs Commune du Grau-du-Roi	p.64
• Canavérier Commune de Saint-Laurent d'Aigouze	p.66
• Parcours Montcalm Commune de Vauvert	p.68
Evènementiel	p.69
• Programmation évènementielle sur les patrimoines : théâtre de rue Ensemble du territoire	p.70
• Micro-aventures scénarisées Ensemble du territoire	p.72

Itinérance et itinéraires de découverte	p.73
---	------

- **Sur les pas des Huguenots**

Communes de Vauvert, Aigues-Mortes, Le Grau-du-Roi	p.73
--	------

- **Chemin de Saint-Jacques de Compostelle**

Commune Saint-Gilles, Vauvert	p.75
-------------------------------	------

- **Chemin de mémoire de Saint-Louis + barque de Cantier**

Commune à déterminer (Aigues-Mortes, Le Grau du Roi)	p.76
--	------

- **Cheminement le long du Petit Rhône**

Commune de St-Gilles	p.79
----------------------	------

- **Cheminement le long du Vidourle**

Communes de Aimargues, Saint-Laurent-d'Aigouze, Aigues-Mortes et Le Grau-du-Roi	p.81
---	------

Communication	p.83
---------------	------

- **Médiation office de tourisme sur l'offre « UI 5 Littoral »**

Commune du Grau-du-Roi	p.84
------------------------	------

- **Outils de communication communs**

Commune du Grau-du-Roi	p.85
------------------------	------

PROGRAMMATION	p.86
----------------------	------

INTRODUCTION

Méthodologie transversale

Nous rappelons que l'interprétation du patrimoine doit se faire au cas par cas, en adaptant chaque solution d'interprétation au site et aux volontés de valorisation, en faisant dès lors des projets sur-mesure.

1 Étude préalable de capacité d'accueil du site

Parce que certains sites sont fragiles, il conviendra ainsi d'évaluer leur capacité d'accueil afin de les mettre en valeur tout en préservant leurs qualités. Cette étude de la capacité d'accueil devra se faire via une étude spécifique. Elle pourra notamment aborder des études de tracés, des espaces à ne pas fréquenter/à préserver de toute fréquentation ; ces préambules de réflexion devant permettre de mieux définir le projet.

La maîtrise des flux et du nombre de visiteurs vise à maîtriser l'impact de la fréquentation sur la faune et la flore et à assurer une meilleure acceptabilité des projets de valorisation patrimoniale en évitant des niveaux de fréquentation trop élevés, parfois synonymes de nuisances pour les habitants.

Ces études sur la capacité d'accueil visent également à maîtriser la fréquentation afin de conserver une qualité de visite et une qualité d'expérience des sites. En effet, un site trop fréquenté peut être dévalorisé dans sa qualité de visite par la présence d'un trop grand nombre de visiteurs sur place.

Ces sites peuvent ainsi être concernés par une étude de tracé de la déambulation où la boucle est préférable plutôt que le linéaire sans retour. Ces études servent à mieux définir le projet.

Sites fragiles concernés :

- Canavérier
- Cheminement le long du Petit Rhône
- Sentier de Serpentin
- Mise en lumière des remparts d'Aigues-Mortes (faune dont chauves-souris)
- Canal de Vidourle, moulin du Pont du Boulet et autres.

Études de cheminement

- Cheminement le long du Petit Rhône
- Cheminement le long du Vidourle, moulin du Pont du Boulet et autres.

2 Les projets demandant une étude de définition et de faisabilité

Certains projets complexes demandent une étude de définition ou une étude de faisabilité préalable. Il est important d'en passer par cette étape pour le bon déroulé et la bonne réussite des projets. Ces études préalables sont notamment l'occasion d'approfondir la définition du projet, de réaliser une étude de marché, de cibler la diversité des acteurs concernés à concerter, d'évaluer plus précisément l'investissement financier à prévoir et d'évaluer le budget de fonctionnement, d'identifier la localisation du projet et de trouver le bon porteur pour le projet tout en définissant les acteurs associés (gouvernance du projet).

Les tiers-lieux et maisons thématiques concernées :

- Renaturation des jardins et rénovation du bâtiment de l'ancien Hôpital
- Maison du taureau / de la Bouvine –Maison du terroir (1 site ou 2 et où?)
- Maison du Canal

Problématiques liées au cheminement (préférer la boucle au linéaire)

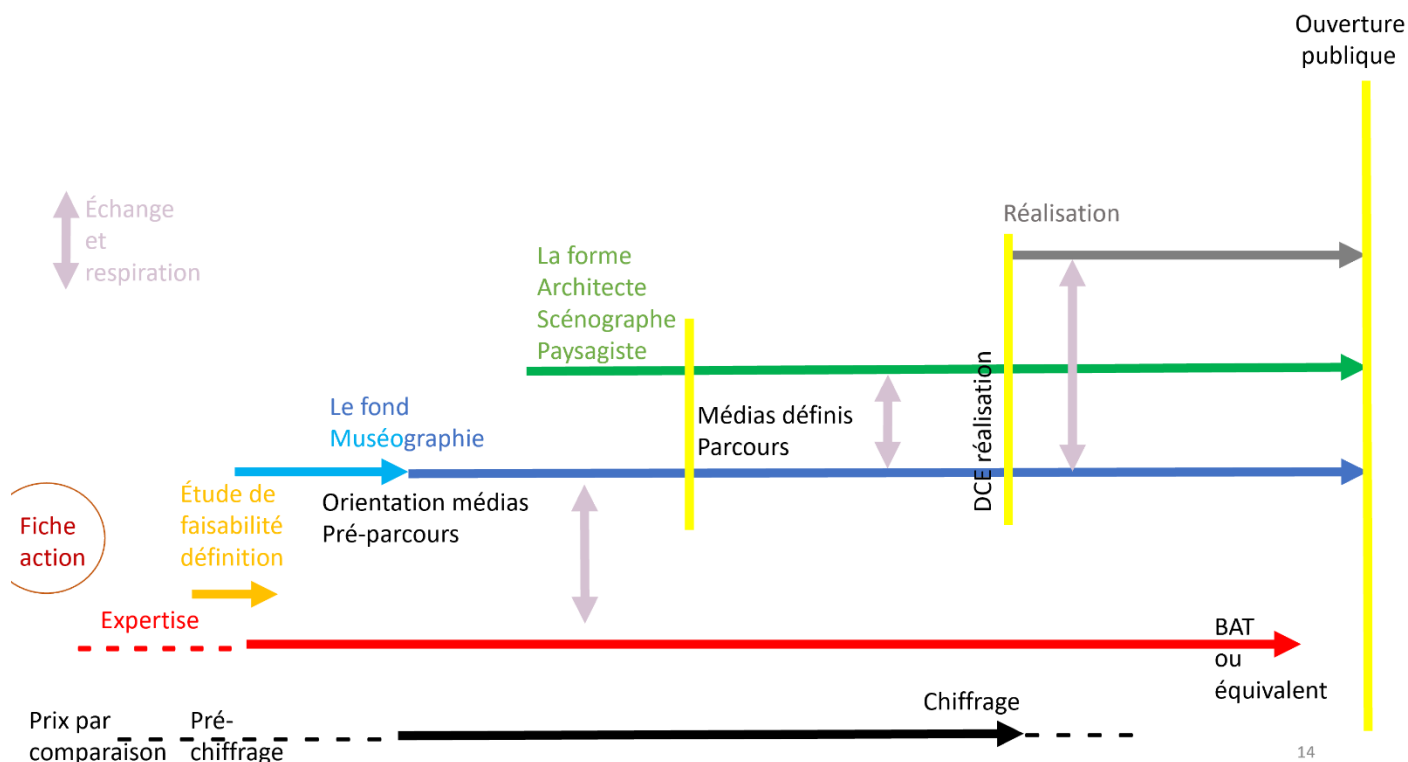
- Chemin de mémoire de Louis IX et le Cantier :
 - Pertinence de faire 1 projet plutôt que 2
 - Définir le lieu (boucle, un chantier, un lieu navigable, son animation...)
- Cheminement le long du Petit Rhône
- Cheminement le long du Vidourle

Accord cadre :

- Mise en lumière des remparts d'Aigues-Mortes à 2 tranches :
 - 1 tranche ferme Diag-ESQ-AVP, avec offre à tiroir et chiffrage
 - 2 tranches conditionnelles jusqu'au suivi de réalisation, avec montant de la mission indexé au chiffrage AVP.

3 Conception et réalisation du projet : un rappel du diagnostic

Pour mener à bien un projet d'interprétation patrimoniale, il convient de faire appel à un certain nombre de professionnels à mobiliser en fonction de leurs compétences à différentes phases du projet (voir schémas ci-dessous). Les différentes instances envisagées pour la mise en œuvre et le suivi des actions incluses dans le schéma d'interprétation auront un rôle important à jouer pour veiller à ce que les projets aillent dans une approche qualitative, en respectant les différentes étapes. Cela va en effet dans le sens du tourisme durable car les projets « mal ficelés » sont souvent ceux qui ne respectent pas les différentes étapes de projet.



Modalités d'entretien

Les modalités d'entretien dépendent du type de médias d'interprétation utilisés (qui peuvent être très variés), et des conditions dans lesquelles ils se trouvent (intérieur, extérieur, exposés à des conditions climatiques particulières, protégés, etc.).

Celles-ci ne pourront donc être définies qu'une fois le projet déterminé et les médias choisis (NB : la durabilité des matériaux, ainsi que la complexité de leur entretien pourront être des éléments de choix pour certains médias et certains matériaux. Plus un média est complexe, plus il est fragile et plus il demandera d'entretien).

Par ailleurs, les cheminements, aires de visite et aménagements (passerelles, tourniquets, belvédères, platelage, etc.) doivent faire l'objet d'un entretien régulier.

Ainsi, tout aménagement doit être **visité et contrôlé 1 à 2 fois par an au minimum** (fréquence et type de contrôle à ajuster selon le type de média et d'aménagement, il peut s'agir dans certains cas de contrôle par des organismes certifiés pour la sécurité). Les réparations nécessaires devront être effectuées dans les plus brefs délais.

Un aménagement d'interprétation du patrimoine dégradé dévalue le site qu'il souhaite mettre en valeur, mais donne également une mauvaise image du territoire.

Rappel : en moyenne, la durée de vie d'un aménagement en interprétation est de **10 ans**, non seulement à cause de la durabilité des médias ou des technologies utilisées, mais également pour l'obsolescence de leur discours.

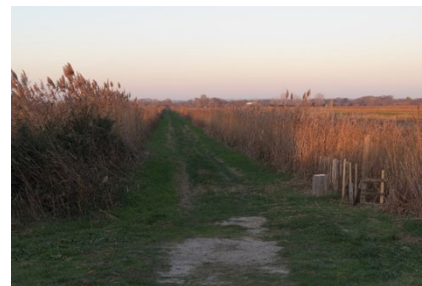
1 Les aménagements extérieurs

A. Les sentiers d'interprétation :

Les aménagements d'interprétation sont souvent associés à des sentiers de randonnée. Ces sentiers, ainsi que les éventuels petits aménagements qui aident au cheminement, sont à entretenir régulièrement. Il s'agit ainsi de : débroussaillage, élagage, fauche, curage des fossés et des renvois d'eau, et petits travaux ne nécessitant pas de matériel lourd ou particulier (remplacer une marche d'escalier, réparer une main courante, graisser un portillon, etc.). **Cet entretien doit être effectué 1 à 2 fois par an.**

D'autres travaux ponctuels et plus importants peuvent s'avérer nécessaires : enlever un arbre porté ou tombé en travers du chemin, boucher un trou ou des ornières, réparer un aménagement... Il sera ainsi nécessaire de prévoir un plan d'entretien avec le nombre de passage par an sur l'intégralité du cheminement, les points à contrôler, le type d'entretien à effectuer et sur quelles portions, le signalement de tout problème plus important et nécessitant une intervention particulière.

Coût moyen de l'entretien courant d'un sentier : 400 €/km (coût variable selon l'accessibilité du sentier, son état initial, l'intervention en direct de la collectivité ou par un prestataire extérieur).



B. Les mobiliers d'interprétation :

Les médias d'interprétation peuvent être de natures et de formes très variées. Il conviendra cependant d'être particulièrement attentif aux types de matériaux utilisés en extérieur. Ainsi, il est nécessaire d'obtenir des fabricants, lors de la demande de devis ou l'examen d'échantillons, les garanties de durabilité (notamment de résistance aux UV, à l'humidité, aux chocs, aux variations thermiques, etc.) et les facilités de nettoyage (tags, moisissures, etc.).

Une vigilance particulière devra être portée sur les points de fragilité : charnières, fixations, petits éléments, manipulations, etc.

Les modalités de fixation et d'ancrage du média (au sol, au mur) devront être prévues en amont et solides (béton, goujons, chevilles). La pose devra faire l'objet d'un suivi et d'une réception de chantier.

L'ensemble de ces points devront être régulièrement contrôlés et les médias nettoyés 1 à 2 fois par an (moisissures, salissures, écritures, etc.). Les dossiers techniques et BAT (Bons à tirer) des mobiliers devront être conservés afin de pouvoir être recommandés en cas de casse.



*Nernier ou l'errance romantique...
lave émaillée incrustée dans une
pierre.*



Mobilier extérieur à manipuler



*Regarder la Montagne, y voir
l'homme.
Parc National de la Vanoise.
Mobilier de contemplation avec
dispositif de manipulation dans le dos*

C. Les médias « technologiques » :

Tout aménagement nécessitant de l'électronique et/ou de l'électricité et/ou du multimédia devra non seulement répondre à des normes, mais aussi être protégé dans des caissons étanches et appropriés. Ces médias plus complexes (et parfois plus séduisants dans les possibilités qu'ils proposent) sont souvent beaucoup plus fragiles, surtout en extérieur. Ils peuvent également se retrouver plus rapidement obsolètes, le changement des technologies, notamment pour le multimédia, étant très rapide.

L'entretien et la maintenance de ce type de médias nécessite un traitement particulier qui doit être prévu lors de la mise en œuvre, car il doit être effectué par des professionnels expérimentés (réparation électrique, déblocage de « bug », mises à jour de logiciel et d'application, etc.). La mise à jour technique peut d'ailleurs être l'occasion d'une mise à jour du contenu et être pensée dès le départ dans le cadre d'une programmation (par exemple saisonnière ou à l'occasion d'un événement particulier, ou tout simplement pour renouveler l'intérêt du visiteur).



*Gorges du Sierroz
Borne auditive « boîte à musique »*



*Sentier des contrebandiers
Borne auditive avec panneau
solaire*

2 Les aménagements intérieurs

Comme en extérieur, les médias d'interprétation en intérieur doivent être entretenus régulièrement et remplacés lorsqu'ils sont dégradés.

Les matériaux doivent être choisis avec soin et notamment pour leur durabilité et leur résistance. Une vigilance doit également être portée sur les modes de fixation et les points de fragilité (manipulations, charnières, etc.).

Lors de la mise en œuvre, la circulation du public est pensée et son confort de visite est recherché. Afin de maintenir celui-ci dans le temps, le système d'éclairage doit notamment être entretenu et réparé rapidement en cas de défaillance.

Les éléments manipulés doivent être quotidiennement nettoyés et désinfectés. Les éléments exposés doivent être quotidiennement dépoussiérés.

Puisque l'on imagine que du personnel permanent se trouve sur les sites de visite, il peut être intéressant de mettre en place un cahier de suivi dans lequel chacun note les problèmes constatés (casse, ampoule à changer, élément à revisser, etc.) et qui pourrait être visé de façon hebdomadaire ou mensuelle par du personnel de maintenance.

Une visite semestrielle permettra de noter les éléments à remplacer (usure excessive, casse, obsolescence, etc.). C'est pourquoi il est important de conserver les documents techniques et BAT (Bon à tirer), afin de pouvoir refabriquer les éléments.



Dispositif de réalité augmentée



Panneau avec texte sous cache en intérieur

Coût d'investissement

Les fiches du présent programme d'actions tiennent uniquement compte des coûts d'investissement, tels que les dépenses en matière d'études et de travaux, y compris ceux de renouvellement des infrastructures, de réparations et ceux des éventuels aménagements complémentaires ultérieurs. Elles ne prennent ainsi pas en compte les divers coûts de fonctionnement des sites ou lieux d'interprétation projetés, qui ne sont pas évaluables à ce stade d'avancement et de définition des actions.

Les différents coûts de fonctionnement (coûts d'exploitation, de maintenance, d'entretien et de réparation) devront être évalués au fil de la définition plus précise des projets, et en particulier quand c'est le cas, de la mise en œuvre des études de faisabilités.

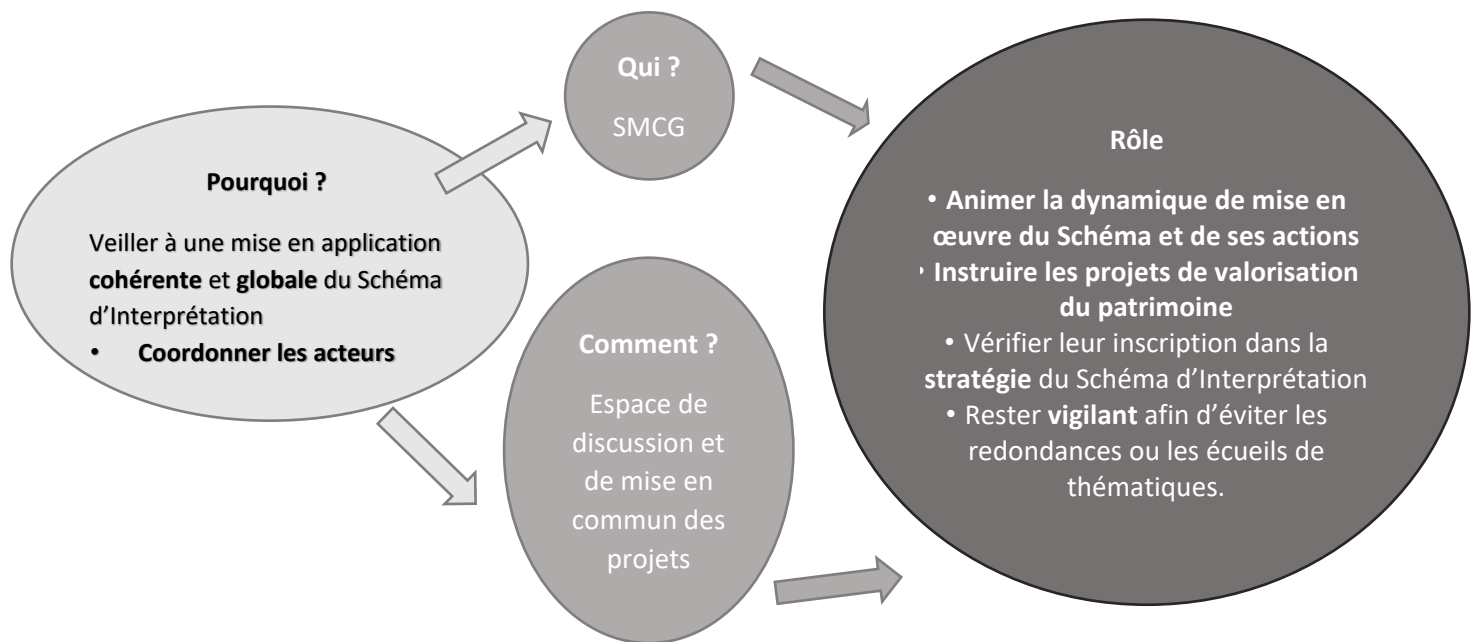
Outils de suivi et indicateurs d'évaluation du schéma d'interprétation

Temporalité	Outil de suivi	Indicateur d'évaluation
<i>au fil de l'eau</i>	Suivi du schéma d'interprétation	Aptitude à mettre en œuvre le schéma d'interprétation
<i>au fil de l'eau</i>	Suivi du schéma d'interprétation	Nombre et ampleur des initiatives de mise en valeur des actions du Schéma d'interprétation Evolution du nombre de sites interprétés/mis en valeur/aménagés
<i>annuelle</i>	Fréquentation touristique	Niveau de fréquentation routière Niveau de fréquentation des chemins existants et créés (installation d'Eco-compteurs) Niveau de fréquentation des zones de stationnements des sites mis en valeur Niveau de fréquentation des sites d'interprétation retravaillés Evolution annuelle du nombre de nuitées
<i>annuelle</i>	Modes de déplacement doux mobilisés	Niveau de fréquentation des sites par les déplacements doux Evolution du nombre/linéaire de chemins mobilisés dans le cadre de sentiers de découverte ;
biennale	Enquête locale	Tourisme et offre d'interprétation : satisfaction des visiteurs, des habitants et des acteurs
mi parcours + à 5 ans	Bilan fonctionnel et de résultats	Nombre de projets mis en œuvre, ingénierie financière et accompagnement mis en place et capacité à mener à terme les actions engagées
mi parcours + à 5 ans	Bilan fonctionnel et de résultats	Fonctionnement des instances de gouvernance Aptitude à suivre les projets et apporter une expertise Capacité à prendre des décisions au sein des instances Nombre et régularité des réunions des instances ; niveau de mobilisation des acteurs
mi parcours + à 5 ans	Bilan fonctionnel et de résultats	Niveau de satisfaction des parties prenantes de la démarche de Schéma d'interprétation (enquêtes par entretiens et/ou questionnaires menés auprès de l'ensemble des parties prenantes)

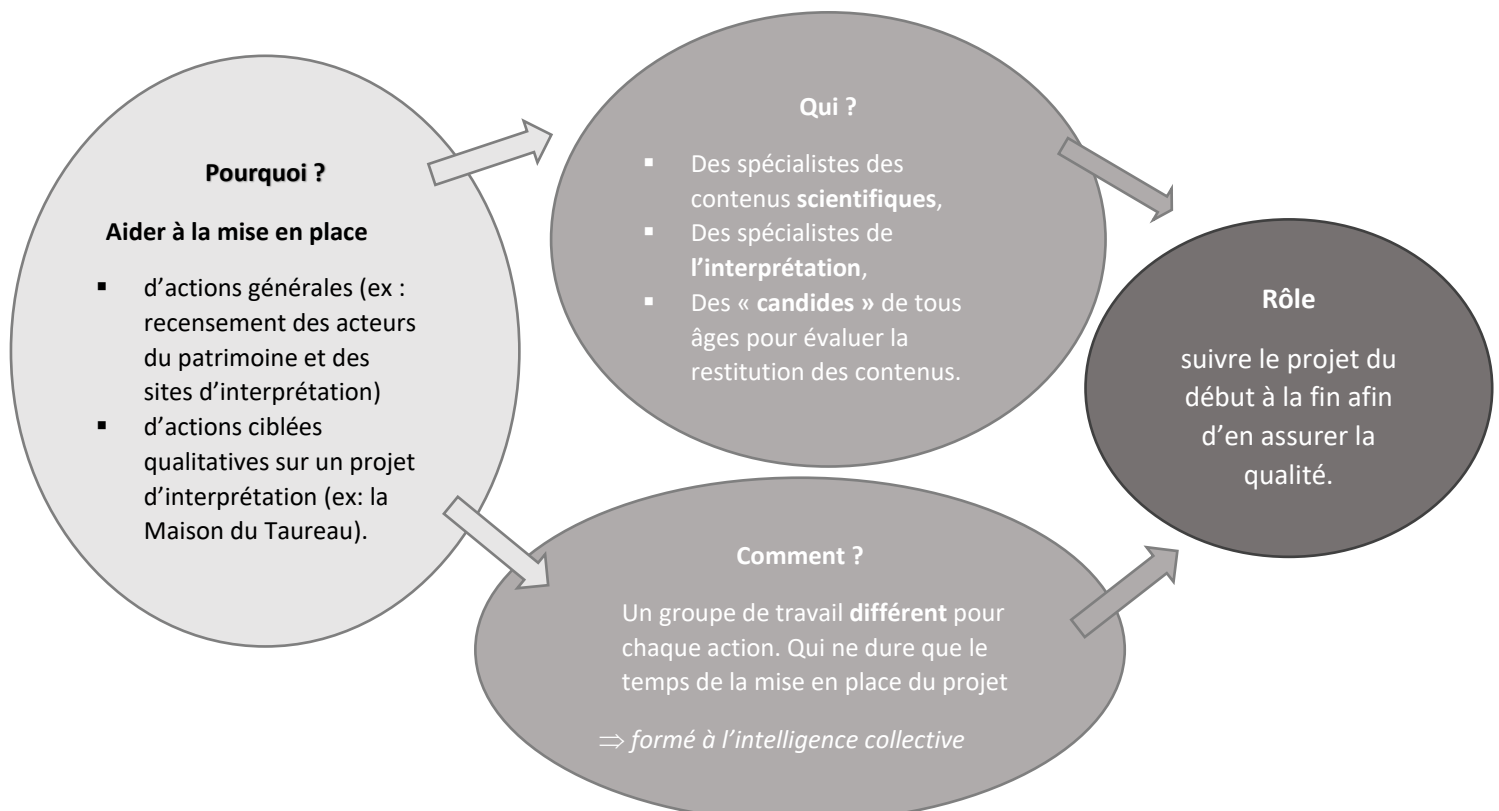
Instances de gouvernance

Différentes instances de coopération sont à mettre en place afin d'assurer la mise en œuvre et le suivi des actions programmées dans le cadre du schéma d'interprétation :

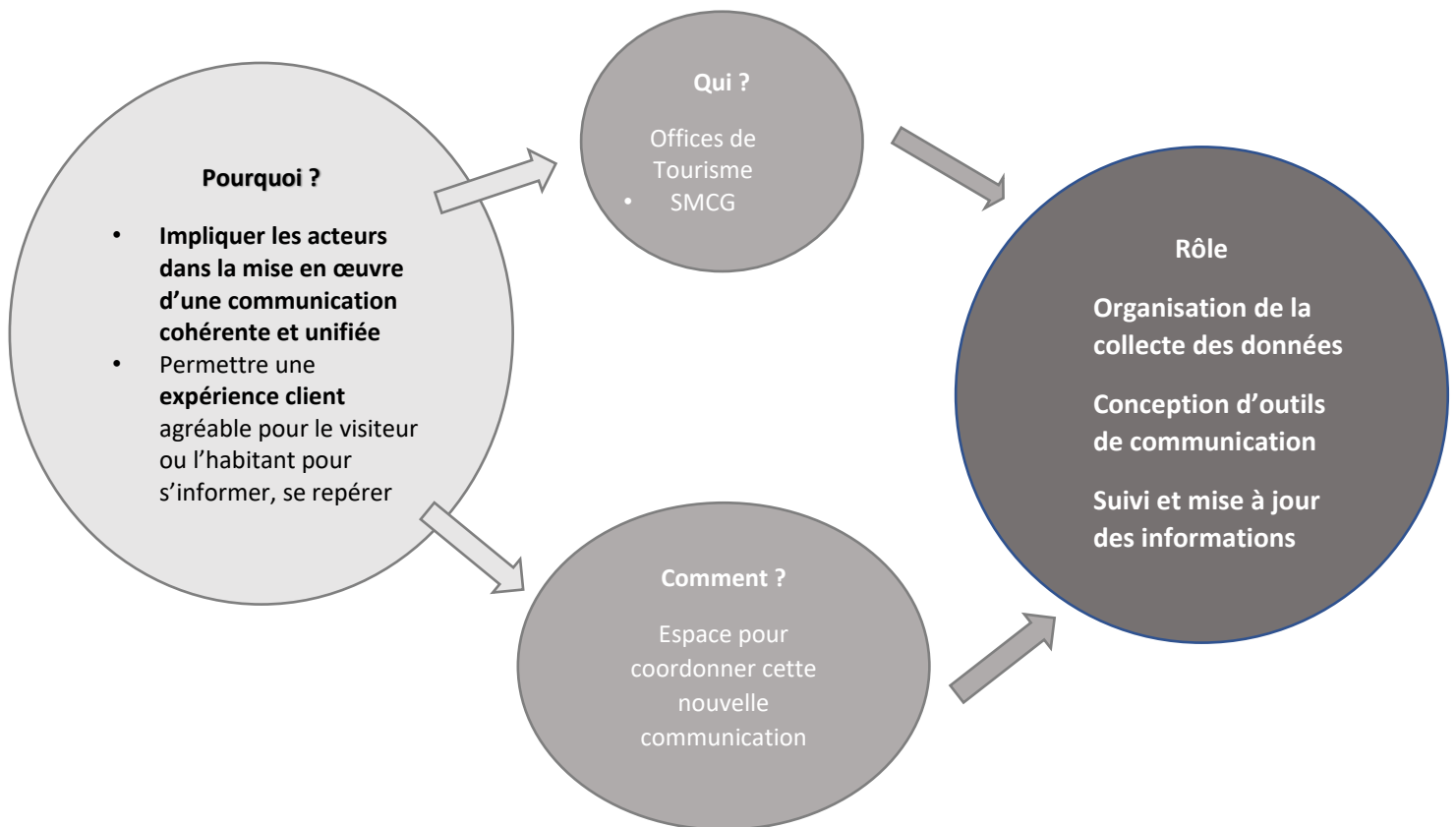
- Une instance de gouvernance animée par le Syndicat Mixte de la Camargue gardoise, qui aura pour fonction :
 - d'animer la dynamique de mise en œuvre du Schéma et de ses actions,
 - d'instruire les projets de valorisation du patrimoine,
 - de vérifier leur inscription dans la stratégie du Schéma d'Interprétation,
 - de rester vigilant afin d'éviter les redondances ou les écueils de thématiques.



- Des instances techniques pour chaque projet, à adapter en fonction des besoins du projet, avec pour rôle le suivi de chaque projet du début à la fin afin d'en assurer la qualité.



- Une instance de communication, composée en priorité des offices de tourisme et du Syndicat Mixte de la Camargue gardoise dont le rôle sera d'organiser la collecte des données, la conception d'outils communs de communication ou encore le suivi et la mise à jour des informations.



FICHES ACTIONS

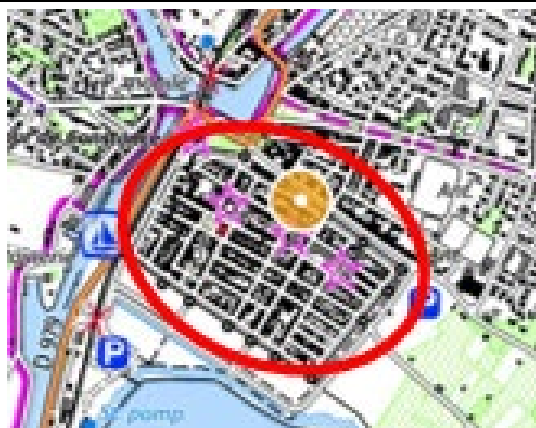
NB : Les niveaux de priorité de mise en œuvre des actions sont de niveau 1, 2 ou 3 :

- *Niveau 1 : très court terme (2022-2023)*
- *Niveau 2 : court terme (2024-2026)*
- *Niveau 3 : moyen et long terme (2027 à 2032)*

Les parcours urbains et patrimoine bâti

Nom du site		Parcours urbain d'Aigues-Mortes		
Commune		Aigues-Mortes		
Photos		Situation		
				
Unité d'interprétation	UI 1 Conquêtes urbaines et religieuses, histoire d'une cohabitation trouvée		Catégorie	IG
Unité(s) d'interprétation secondaire(s)			Catégorie	
Thématique principale	Histoire et patrimoine de la ville d'Aigues-Mortes			
Thématique(s) secondaire(s)				
Mode(s) de visite préconisé(s)	Visite individuelle		Accueil	Sans restriction sauf pour les lieux intérieurs comme N-D des Sablons, les chapelles des Pénitents ou des Capucins (hors cérémonies et sur horaires d'ouverture), voire si besoin de surveillance
Accès par les transports en commun et modes de déplacement doux	Train ligne ferroviaire à destination de Nîmes (gare), Bus (lignes de bus LiO), Vélo, Pédestre (GR 42)		Mode de déplacement doux utilisés sur site	Pédestre et vélo
Etude de capacité d'accueil	Non			
Description du projet	Au regard de la richesse du patrimoine de la ville, tant sur le pourtour des remparts qu'intramuros, nous préconisons deux parcours distincts pouvant être visités indépendamment l'un de l'autre au regard de la longueur des deux parcours. Pour la cohérence, il est important de les concevoir en même temps ; par contre leur réalisation peut être échelonnée dans le temps. L'un est intra-muros et comprend une dizaine ou quinzaine de points dans la ville parmi lesquels il pourrait y avoir • les remparts (vus de l'intérieur de la ville, en coordination avec le CMN) • N-D des Sablons avec son patrimoine (vitraux contemporains, autel romain repris, beau Christ en croix...) • Les chapelles de Pénitents Gris et Blancs et si possible des Capucins. Sur les 2 premiers cultes, il est important d'évoquer le mouvement de la Contre-Réforme catholique créée en réaction à la Réforme protestante. Dans la conception de médiation, voir si l'accessibilité des chapelles est possible, si elles ne le sont pas (ou partiellement accessibles), prévoir une médiation en conséquence. • L'urbanisme en damier du XIII^e s (en coordination avec le haut des remparts où une médiation pourrait être mise en œuvre pour dialoguer avec les vues sur la ville).			

	L'autre extra-muros, de 10 à 15 points environ), comprendrait : • Le tour des remparts extérieur, avec entre autres, mise en valeur des marques de tâcheron et des nombreuses sculptures, des commentaires sur le rôle des portes... • Le canal et le port (du moyen âge jusqu'à nos jours) • Des extensions urbaines extramuros avec l'habitat et les usines et, dans ce cadre, la statue de l'enfance de Bacchus (dont le culte est lié au vin) • Le temple protestant et le quartier de la gare • La place Frédéric Mistral avec un mot sur cette personnalité • ... Une coordination et complémentarité devront être recherchées entre les offres existantes de l'Office de Tourisme, les projets d'Application du territoire de la commune en cours de réalisation, le projet de chasse au trésor dans la ville, le CMN des remparts, les associations des Pénitents, les lieux de culte et du Cantier-Sur les Pas de st Louis. Le fait d'être en zone MH devra être pris impérativement en compte. Nous préconisons aussi la dépose des panneaux des Pénitents, de l'exposition de N-D (faite avec très peu de moyen) ; l'intégration, modification ou suppression du panneau Frédéric Mistral ; et la dépose des bornes de la Place de la Viguerie (8) dont le contenu est beaucoup trop généraliste.				
Contraintes et données à prendre en compte	• MH • En extérieur • horaires d'ouverture des sites en intérieur				
Critères d'évaluation	• Niveau de fréquentation				
Porteur(s) de projet	OT d'Aigues-Mortes (Ville d'Aigues-Mortes)				
Acteurs associés	SMCG ; Office de Tourisme ; associations liées aux lieux de culte ; Société d'histoire et d'archéologie d'Aigues-Mortes ; le CMN des remparts d'Aigues-Mortes ; guides conférenciers (possiblement, le parcours pourra servir de support pour les visites des guides conférenciers, dans ce cas les associer au projet) ; association Sur les Pas de st Louis				
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Durée / Enveloppe	Priorité
Calendrier prévisionnel	Conception et coordination acteurs des 2 parcours Muséo/scéno	réalisation parcours intérieur et dépose (en même temps ou séparée des extérieurs ?)	réalisation parcours extérieur et dépose	3 ans si réalisation en 2 temps	1
Coût prévisionnel	50 000€	100 000€	100 000€	250 000€	

Nom du site		Mise en lumière des remparts et de la ville d'Aigues-Mortes		
Commune		Aigues-Mortes		
Photos		Situation		
				
Unité d'interprétation	UI 1 Conquêtes urbaines et religieuses, histoire d'une cohabitation trouvée		Catégorie	IG
Unité(s) d'interprétation secondaire(s)			Catégorie	
Thématique principale	Mise en valeur des remparts et de la ville à la tombée de la nuit			
Thématique(s) secondaire(s)				
Mode(s) de visite préconisé(s)	Visite individuelle	Accueil	Selon les horaires d'éclairage en extérieur	
Accès par les transports en commun et modes de déplacement doux	Train ligne ferroviaire à destination de Nîmes (gare), Bus (lignes de bus LiO), Vélo, Pédestre (GR 42)	Mode de déplacement doux utilisés sur site		Pédestre et vélo
Etude de capacité d'accueil	Non			
Description du projet	Mise en lumière des principaux sites de la Cité médiévale d'Aigues-Mortes dont les remparts, la Tour de Constance, la place Saint-Louis, l'Hôtel de Ville, Notre-Dame des sablons.... Nous préconisons un éclairage respectueux du patrimoine, évitant de prendre le patrimoine comme simple support d'éclairage. Cette mise en lumière peut être pérenne ou faire l'objet d'un éclairage évènementiel. Les possibles des mises en lumière étant souvent méconnus, nous préconisons alors l'établissement d'un accord cadre à 2 étapes : 1 Tranche ferme et de montant défini pour les concepteurs Diagnostic ESQ AVP afin d'avoir un chiffrage bien assis. Dans le cadre d'un éclairage pérenne, nous ne préconisons pas de scénarii mais plutôt une offre à tiroir proposant la mise en valeur de X linéaire de remparts, X tours, X bâtiments ou rues à éclairer, le commanditaire faisant son choix en fonction du budget dont il dispose. Dans le cadre d'un éclairage évènementiel-spectacle, l'option scénarios peut être demandée. Si ceux-ci ont une dimension historique, une telle compétence peut être demandée dans l'équipe de maîtrise d'œuvre. 2 Tranche conditionnelle : du PRO au suivi de réalisation			

	Montant de la conception en fonction de pourcentage du projet défini par l'AVP. Ce pourcentage module en fonction du projet : plus il est élevé, moins le pourcentage l'est. Attention, dans cette phase, certaines compétences, demandant un travail de nature intellectuelle, ne peuvent pas par essence définir le montant de leur intervention de la tranche conditionnelle en fonction des coûts d'achat du matériel prévu en AVP. Prévoir donc une rétribution selon des modalités spécifiques de ces services. Compétences : concepteur lumière + compétences complémentaires sur le patrimoine historique selon le choix effectué, réglementations MH et biodiversité (lié aux nuisances lumineuses nocturnes par rapport à la faune et à la flore, dont des chauves-souris (sérotine commune, pipistrelle commune, oreillard, grand rhinolophe logeant dans les remparts)				
Contraintes et données à prendre en compte	• Classement MH • Possibles contraintes faune flore				
Critères d'évaluation	• Niveau de fréquentation				
Porteur(s) de projet	Commune d'Aigues Mortes				
Acteurs associés	CMN ; SMCG ; UDAP				
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Durée / Enveloppe	Priorité
Calendrier prévisionnel	Diagnostic ESQ AVP	Conception après AVP jusqu'au CCTP réalisation et suivi de réalisation	Réalisation	Au moins 2 ans... mais selon étude	1
Coût prévisionnel	50 000 + 10 000 si besoin compétence historique et patrimoniale (Hors chiffrage diag faune-flore)	En fonction de l'AVP	En fonction de la phase 2		

Nom du site		Parcours urbain d'Aimargues		
Commune		Aimargues		
Photos		Situation		
				
Unité d'interprétation	UI 1 Conquêtes urbaines et religieuses, histoire d'une cohabitation trouvée		Catégorie	IL
Unité(s) d'interprétation secondaire(s)			Catégorie	
Thématique principale	Mise en valeur de l'histoire et du patrimoine d'Aimargues			
Thématique(s) secondaire(s)				
Mode(s) de visite préconisé(s)	Visite individuelle ou en groupe		Accueil	Sans restriction
Accès par les transports en commun et modes de déplacement doux	Train ligne ferroviaire à destination de Nîmes (halte), Bus (lignes de bus LiO),		Mode de déplacement doux utilisés sur site	Pédestre et vélo
Etude de capacité d'accueil	Non			
Description du projet	Création d'un parcours de découverte sur l'histoire et le patrimoine de la ville d'une quinzaine de points au regard de la richesse du patrimoine, avec une lecture de l'évolution urbaine dans le temps qui est très lisible pour cette ville ; avec plusieurs points évoquant les relations catholique-protestant-laïc pouvant servir de fil conducteur de la visite. Possibles points à mettre en valeur : • Les mêmes points déjà mis en valeur (café place Montredon, la mairie, l'évolution de l'urbanisme...) • le centre Georges Brassens (avec éventuellement parallèle entre le républicanisme affiché sur l'église et celle ancienne église transformée en halles –approfondir cet aspect commerçant et de désacralisation d'un lieu de culte- et finalement dédiée au chanteur ayant des relations de défiance à l'égard de l'Église • la mairie • l'emplacement très laïc du monument aux morts • certaines vieilles demeures • les arènes et la plaque et buste de Fanfonne Guillierme • les avenues ayant pris la place des fossés de la ville • les lavoirs • la vielle tour • les maisons vigneronnes • le temple • la tombe du dernier survivant du naufrage de la Méduse ...			

Contraintes et données à prendre en compte	• En extérieur • MH				
Critères d'évaluation	• Niveau de fréquentation				
Porteur(s) de projet	Ville d'Aimargues, communauté de communes de Petite Camargue				
Acteurs associés	SMCG ; Office de Tourisme				
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Durée / Enveloppe	Priorité
Calendrier prévisionnel	Conception Muséo/scéno	réalisation selon projet		2 ans	2
Coût prévisionnel	35 000	100 000		135 000€	

Nom du site		Parcours urbain du Cailar			
Commune		Le Cailar			
Photos		Situation			
					
Unité d'interprétation	UI 1 Conquêtes urbaines et religieuses, histoire d'une cohabitation trouvée		Catégorie	IL	
Unité(s) d'interprétation secondaire(s)			Catégorie		
Thématique principale	Mise en valeur de l'histoire et du patrimoine du Cailar				
Thématique(s) secondaire(s)					
Mode(s) de visite préconisé(s)	Visite individuelle ou en groupe		Accueil	Sans restriction	
Accès par les transports en commun et modes de déplacement doux	Train ligne ferroviaire à destination de Nîmes, Bus (lignes de bus LiO)		Mode de déplacement doux utilisés sur site	Pédestre et vélo	
Etude de capacité d'accueil	Non				
Description du projet	Création d'un parcours de découverte de l'histoire et du patrimoine de la ville d'une dizaine ou quinzaine de points, avec possibles points à mettre en valeur : • La signalétique de Fr. Boisrond à l'entrée du Cailar (si accessibilité possible) • La tombe du Sanglier (si accessibilité possible) • L'ancienne cave viticole et la gare • La mairie, ancienne caserne liée à la guerre des Camisards • Les Sanctuaires catholique et protestant, • la tour de l'horloge • Des demeures de ville • Les arènes, les empègues, la maison de Fernand Granon, propriétaire du taureau le Sanglier, • Le lavoir • Les fouilles archéologiques au pied du cimetière Se posera la question de n'interpréter que le vieux centre ou d'aller jusqu'au quartier de la gare et de suivre l'avenue menant au vieux Cailar possédant quelques bâtis intéressants. Orientation en termes de médiation : elle se fera en harmonie avec la signalétique de Fr. Boisrond, notamment si les médias prennent la forme de panneaux ou de bornes.				
Contraintes et données à prendre en compte	• MH • En extérieur				
Critères d'évaluation	• Niveau de fréquentation				
Porteur(s) de projet	Ville du Cailar, communauté de communes de Petite Camargue				
Acteurs associés	SMCG ; Office de Tourisme				
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Durée / Enveloppe	Priorité
Calendrier prévisionnel	Conception Muséo/scéno	réalisation selon projet		2 ans	2
Coût prévisionnel	35 000	100 000		135 000€	

Nom du site		Parcours urbain de Vauvert			
Commune		Vauvert			
Photos			Situation		
					
Unité d'interprétation	UI 1 Conquêtes urbaines et religieuses, histoire d’une cohabitation trouvée		Catégorie	IL	
Unité(s) d'interprétation secondaire(s)			Catégorie		
Thématique principale	Mise en valeur de l’histoire et du patrimoine de Vauvert				
Thématique(s) secondaire(s)					
Mode(s) de visite préconisé(s)	Visite individuelle ou en groupe		Accueil	Sans restriction	
Accès par les transports en commun et modes de déplacement doux	Train (gare), Bus (lignes de bus LiO), Vélo, Pédestre (GR 653)		Mode de déplacement doux utilisés sur site	Pédestre et vélo	
Etude de capacité d'accueil	Non				
Description du projet	Création d’un parcours de découverte de l’histoire et du patrimoine de la ville d’une quinzaine de points, avec possibles points à mettre en valeur : • La mairie, • les tapisseries sur la bouvine de la mairie, les arènes, les barrières liées aux lâchés de taureaux en ville • Les deux temples en soulignant leurs différences et ressemblances • Le quartier industriel autour de la gare • La tour beffroi • Le site du château • L’église et la place • Les halles • Diverses maisons • La porte Saint-Louis • Les traces du quartier juif (faire une référence à la politique antisémite de Louis IX), ... Dépose des quelques plaques patrimoniales				
Contraintes et données à prendre en compte	• En extérieur • MH				
Critères d'évaluation	• Niveau de fréquentation				
Porteur(s) de projet	Ville de Vauvert, communauté de communes de Petite Camargue				
Acteurs associés	SMCG ; Office de Tourisme				
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Durée / Enveloppe	Priorité
Calendrier prévisionnel	Conception Muséo/scéno	réalisation selon projet		2 ans	2
Coût prévisionnel	35 000	100 000		135 000€	

Nom du site		Parcours urbain de Saint-Laurent-d'Aigouze	
Commune		Saint-Laurent d'Aigouze	
Photos		Situation	
			
Unité d'interprétation	UI 1 Conquêtes urbaines et religieuses, histoire d'une cohabitation trouvée		IL
Unité(s) d'interprétation secondaire(s)			Catégorie
Thématique principale	Mise en valeur de l'histoire et du patrimoine de Saint-Laurent d'Aigouze		
Thématique(s) secondaire(s)			
Mode(s) de visite préconisé(s)	Visite individuelle ou en groupe	Accueil	Sans restriction
Accès par les transports en commun et modes de déplacement doux	Train ligne ferroviaire à destination de Nîmes (halte), Bus (lignes de bus LiO)	Mode de déplacement doux utilisés sur site	Pédestre et vélo
Etude de capacité d'accueil	Non		
Accès par mode de déplacement doux existant(s)	Pédestre et vélo	Étude de capacité d'accueil	Non
Description du projet	Création d'un parcours de découverte de l'histoire et du patrimoine de la ville d'une dizaine ou quinzaine de points, hors arènes, avec possibles points à mettre en valeur : • l'église à mettre au regard du temple, • quelques demeures intéressantes, • l'ancien château (possible évocation car non visitable, lieu de tournage), • la mairie, • enseigne 13 rue Jamais, • porte 37-39 de la même rue, extérieur et intérieur si possible, • maison 9 rue Folco de Baroncelli, insigne de maçon de 1871 6 place de la république, • ancienne école (aujourd'hui la poste), • ancienne coopérative vinicole, • le café lieu de bouvine, • la famille Fourmaud et sa manade, • Alexandra David Néel et ses attaches St-Laurentaises		
Contraintes et données à prendre en compte	• En extérieur • MH		
Critères d'évaluation	• Niveau de fréquentation		
Porteur(s) de projet	Ville de Saint-Laurent d'Aigouze, communauté de communes Terre de Camargue		
Acteurs associés	SMCG ; Office de Tourisme		

	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Durée / Enveloppe	Priorité
Calendrier prévisionnel	Conception Muséo/scéno	réalisation selon projet		2 ans	2
Coût prévisionnel	35 000	100 000		135 000€	

Nom du site		Parcours urbain de Saint-Gilles	
Commune		Saint-Gilles	
Photos		Situation	
			
Unité d'interprétation	UI 1 Conquêtes urbaines et religieuses, histoire d'une cohabitation trouvée	Catégorie	IL
Unité(s) d'interprétation secondaire(s)		Catégorie	
Thématique principale	Mise en valeur de l'histoire et du patrimoine de Saint-Gilles		
Thématique(s) secondaire(s)			
Mode(s) de visite préconisé(s)	Visite individuelle ou en groupe	Accueil	Sans contrainte
Accès par les transports en commun et modes de déplacement doux	Bus (ligne de bus STCN (TANGO)), Vélo, Pédestre (GR 653, GR 42, GR 700)	Mode de déplacement doux utilisés sur site	Pédestre et vélo
Etude de capacité d'accueil	?		
Description du projet	Une signalétique d'interprétation patrimoniale est en cours de réalisation dans le centre historique de Saint-Gilles, à l'intérieur du périmètre du Site patrimonial remarquable. Trois types de support sont prévus : des plaques accrochées aux façades, des totems indépendants des façades et des tables verticales ou horizontales également indépendantes. Les trois supports recevront des textes d'interprétation (description – commentaire – mise en contexte) associés à des illustrations (photos, dessins, restitutions, plans, cartes...). Les plaques et totems interprètent chacun un édifice ou site ou partie d'édifice ou de site (ex : la porte des Maréchaux, le faubourg Saint-Jacques, la rive gauche du canal du Rhône à Sète). Les tables offriront une approche plus large : table d'orientation, table d'accueil à l'entrée de la ville (parking et port). Certains supports sont associés à des contenus audios accessibles via un smartphone (QR code), qui font partie du « Chemin augmenté » ; un travail spécifique a été fait pour lier les contenus écrits et les contenus audio qui sont différents mais complémentaires. Le parcours urbain a vocation à être enrichi progressivement, en fonction de découvertes ou de l'avancement de certains aménagements urbains ou travaux sur édifices. Les anciennes plaques de rue du centre historique seront conservées et entretenues si nécessaire.		
Contraintes et données à prendre en compte	- MH PSMV - extérieur		
Critères d'évaluation	Niveau de fréquentation		

Porteur(s) de projet	Ville de Saint-Gilles				
Acteurs associés	Acteurs déjà constitués ; SMCG				
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Durée / Enveloppe	Priorité
Calendrier prévisionnel				En cours de réalisation	1
Coût prévisionnel				Budget bouclé et déjà engagé	

Les maisons, centres, musées, expositions

Nom du site		Centre du Scamandre	
Commune		Vauvert	
Photos		Photos	
			
Unité d'interprétation	UI 7 Une mosaïque de milieux investie par une grande biodiversité		IGD
Unité(s) d'interprétation secondaire(s)			
Thématique principale	La biodiversité des marais, étangs et roselières		
Thématique(s) secondaire(s)	L'avifaune		
Mode(s) de visite préconisé(s)	Visites libres et visites guidées	Accueil	Accueil restreint en fonction de la capacité de remplissage du parking
Accès par les transports en commun et modes de déplacement doux	Vélo	Mode de déplacement doux utilisés sur site	Pédestre
Etude de capacité d'accueil	Non		
Description du projet	Le centre du Scamandre est un pôle de découverte existant de la Camargue gardoise, orienté sur la découverte des milieux naturels. Situé à proximité des étangs, de nombreuses zones humides, roselières et de lieux d'hivernage d'une avifaune, le Centre du Scamandre constitue un point stratégique en matière de découverte de la biodiversité. Il a été identifié dans le scénario d'interprétation comme un pôle comme devant structurer le territoire dans ce domaine. Il a également été pré-identifié par le PETR Vidourle-Camargue comme un espace potentiel pour un CIAP « Milieux naturels » dans le cadre du projet de Pays d'Art et d'Histoire. Pour cela, il conviendra de renforcer le site en lui donnant une dimension globale en matière d'interprétation du patrimoine naturel : reprise et modernisation de l'espace d'accueil et de la muséographie (à mettre à jour et à niveau par rapport aux thématiques d'interprétation envisagées), reprise du sentier d'interprétation et renforcement de l'observatoire. Une amélioration de la scénographie paysagère pourrait également être envisagée sur les espaces extérieurs afin de participer à l'amélioration de l'interprétation d'ensemble du site. En approfondissement d'une approche globale sur les milieux naturels, le site pourrait également constituer un lieu privilégié pour développer une approche renforcée des activités d'ornithologie sur le territoire : structuration d'une offre en matière de tourisme ornithologique, accueil d'événements autour de l'ornithologie, développement de circuits ornithologiques au départ du Scamandre, ...		

		Il s'agira dans tous les cas de continuer à privilégier la médiation humaine ou les visites avec livrets comme c'est actuellement le cas, afin d'éviter la présence des trop nombreux panneaux dans les espaces naturels parcourus.			
					
Contraintes et données à prendre en compte	• Réserve naturelle • Site inscrit • Fragilité des différents milieux en présence				
Critères d'évaluation	• Préservation/Dégradation du site • Niveau de fréquentation • Niveau de retour des visiteurs				
Porteur(s) de projet	SMCG				
Acteurs associés	PETR ; Communauté de communes Terre de Camargue ; Communauté de communes de Petite Camargue ; Agglomération de Nîmes Métropole				
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Durée / Enveloppe	Priorité
Calendrier prévisionnel	Etude de définition			5-6 ans	1
Coût prévisionnel	45 000 €			1 à 2 millions d'€	
Financements envisageables	Ministère de la transition Ecologique, Région Occitanie, Département du Gard				

Nom du site		Maison du Grand Site de France de la Camargue Gardoise, sentier et belvédères de la Marette	
Commune		Aigues-Mortes	
Photos		Photos	
 			
Unité d'interprétation	UI 6 Les points hauts : l'accès à des paysages travaillés par l'Homme et la Nature	Catégorie	IGD
Unité(s) d'interprétation secondaire(s)	UI 3 De grands espaces agricoles pour des produits en quête d'excellence	Catégorie	IG
	UI 4 Le sel, une ressource inscrite dans l'Histoire et le paysage	Catégorie	IL
Thématique principale	Appréhension de la Camargue Gardoise via les paysages.		
Thématique(s) secondaire(s)	L'occupation de l'espace rural globalement sur le territoire : lien sol/culture/paysage ; l'organisation des mas ; les produits agricoles spécifiques du territoire (riz, taureau, vins, sagne, fruits) ; la pêche et la chasse (le site étant directement impacté par ces pratiques). Le sel par le prisme de l'histoire et du paysage, la Marette étant un ancien lieu d'exploitation du sel.		
Mode(s) de visite préconisé(s)	Visites libres, visites guidées, ateliers	Accueil	Sans restriction
Accès par les transports en commun et modes de déplacement doux	Bateau (Canal du Rhône à Sète), Train ligne ferroviaire à destination/provenance de Nîmes, Bus (lignes de bus LiO), Vélo (Via Rhôna), Pédestre (GR42)	Mode de déplacement doux utilisés sur site	Pédestre
Etude de capacité d'accueil	Non		

Description du projet	La maison du Grand Site de France de la Camargue Gardoise et le sentier de la Marette ont été mis en place en 2014. Le nombre de visiteurs annuels est de 17 000. La muséographie n'est pas adaptée : beaucoup de sujets traités, textes trop denses, écrits trop petits, mal éclairés. Les expositions temporaires permettent de varier les sujets traités et de renouveler l'attrait pour les visiteurs mais dans un espace très retreint, non prévu à l'origine. La muséographie sera à reprendre en se concentrant sur les thématiques des paysages, de l'occupation rurale du territoire et du sel. L'organisation de l'espace devra être repensée afin de rendre l'expérience client plus agréable (moins de texte, plus grande lisibilité, médias interactifs, conservation de l'espace vidéo ?, espace plus important pour les expositions temporaires ?). Des moyens plus importants pour la mise en place d'expositions temporaires annuelles permettraient de renouveler l'attrait pour les visiteurs, servir de supports variés pour les ateliers. Etudier la possibilité d'investir des locaux voisins de la MGSF actuelle. Le sentier de la Marette est bien réalisé et apprécié du public. Cependant, les panneaux pourront être repris en cohérence avec la muséographie intérieure (attention également à la cohérence avec les autres projets, tel le circuit sur les remparts d'Aigues-Mortes ou les Salins du Midi). Il pourrait également être envisagé de prolonger le sentier jusqu'aux anciens bâtiments d'exploitation du sel du salin de la Marette. Important : dans un souci d'amélioration de l'expérience client, l'accès à la MGSF doit être repensé afin d'être plus efficace pour guider le visiteur (non chiffré dans la présente fiche).				
Contraintes et données à prendre en compte	• Situation géographique du site (difficulté d'accès) • Taille du bâtiment (et cohabitation avec le centre de loisirs) • Proximité des Salins du Midi • Fermeture en période de chasse • Foncier et sécurité pour l'expansion du sentier vers l'ancien bâtiment d'exploitation du sel				
Critères d'évaluation	• Fréquentation annuelle • Taux de retour des visiteurs • Appréciation et utilisation des supports de médiation par les médiateurs				
Porteur(s) de projet	SMCG				
Acteurs associés	Commune d'Aigues-Mortes ; Producteurs, Chasseurs, pêcheurs ; Salins du Midi				
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Durée / Enveloppe	Priorité
Calendrier prévisionnel	Conception	Réalisation		3-5 ans	2
Coût prévisionnel (exposition permanente + médias sentier)	100 000 € à 150 000 € (études architecture d'intérieure, scénographie intérieur/extérieure, interprétation intérieure/extérieure + paysagiste si prolongement du sentier)	200 000 € à 350 000 €		300 000 € à 500 000 €	
Coût prévisionnel (exposition temporaire)	10 000 €	30 000 €			
Financements envisageables	Recettes propres Ministère de la transition Ecologique, Région Occitanie, Département du Gard				

Nom du site		Tiers-lieu « le Sana », site de l'ancien hôpital		
Commune		Le Grau-du-Roi		
Photos		Situation		
				
Unité d'interprétation	UI 5 Le littoral, en équilibre entre le territoire et le reste du monde		Catégorie	IG
Unité(s) d'interprétation secondaire(s)			Catégorie	
Thématique principale	La mer			
Thématique(s) secondaire(s)	La mer, le littoral et la culture du risque La mer et les évolutions du littoral La mer, le littoral et le tourisme La mer, le littoral, le tourisme et la santé La mer, le littoral et la culture			
Mode(s) de visite préconisé(s)	Individuelle	Accueil	- 300 personnes maximum en extérieur / intérieur sur événement ; - 50 personnes maximum en fonctionnement régulier (en expo ; auditorium).	
Accès par les transports en commun et modes de déplacement doux	Bus (lignes de bus LiO), Vélo	Mode de déplacement doux utilisés sur site		Vélo et pédestre
Etude de capacité d'accueil	Faite			
Description du projet	Le site de l'ancien hôpital a vocation à devenir un site de partages et d'échanges culturels, économiques et scientifique sur la thématique de « La mer ». Le bâtiment sera occupé à un tiers par un laboratoire du CNRS qui travaille sur les évolutions des littoraux, un tiers par des startups liées au monde de la mer et un tiers par un tiers-lieu. Celui-ci comprendra un espace de coworking et des espaces de travail individuel permettant d'accompagner des entreprises dans leur évolution. Dans cet espace pourront être favorisées et organisées des rencontres, des expositions, des micro-événements autour de différentes thématiques liées à la mer. Les bâtiments seront rénovés en 2022/2023 par le SEGARD (Gros œuvre) qui les louera par la suite à la SEM le Grau du Roi Développement (pour la partie tiers-lieu), ainsi qu'au CNRS et aux startups. L'étude de définition des contenus et du mode de gouvernance est en cours et les travaux d'aménagement intérieur sont prévus pour l'année 2022/2023. L'ouverture du tiers-lieu doit avoir lieu fin 2023.			
Contraintes et données à prendre en compte	• Bâtiment en friche (ancien hôpital) • Bord de mer / Loi littoral • Partage du site avec d'autres acteurs			

Critères d'évaluation	• Fréquence de la programmation d'événements • Nombre d'acteurs associés au tiers-lieu • Nombre, type et qualité des échanges entre les acteurs du tiers-lieu • Nombre, type et qualité des échanges entre les acteurs du tiers-lieu et les autres acteurs du site : CNRS, startups, etc. • Niveau de fréquentation				
Porteur(s) de projet	Direction de Station, SEM le Grau du Roi Développement – Office de Tourisme				
Acteurs associés	SMCG ; CNRS ; acteurs privés ; acteurs de la culture ; artistes ; acteurs de l'économie touristique				
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Durée / Enveloppe	Priorité
Calendrier prévisionnel	Accompagnement contenus, gouvernance, fonctionnement	Réalisation	Loyer annuel	2 ans	1
Coût prévisionnel	29 000 €	150 000 € à 500 000 €	50 000 €	180 000 € à 530 000 € + loyer annuel de 50 000 €	
Financements	Recettes propres Etat : Département du Gard				

Nom du site		Valorisation paysagère et culturelle du site de l'ancien hôpital, en cours de renaturation		
Commune		Le Grau-du-Roi		
Photos		Situation		
				
Unité d'interprétation	UI 5 Le littoral, en équilibre entre le territoire et le reste du monde		Catégorie	IG
Unité(s) d'interprétation secondaire(s)			Catégorie	
Thématique principale	La mer			
Thématique(s) secondaire(s)	La mer, le littoral et la culture du risque La mer et les évolutions du littoral La mer, le littoral et le tourisme La mer, le littoral, le tourisme et la santé La mer, le littoral et la culture			
Mode(s) de visite préconisé(s)	Individuelle	Accueil	- 300 personnes maximum en extérieur / intérieur sur événement ;	
Accès par les transports en commun et modes de déplacement doux	Bus (lignes de bus LiO), Vélo	Mode de déplacement doux utilisés sur site		Vélo et pédestre
Etude de capacité d'accueil	Faite			
Description du projet	Sur les espaces extérieurs de l'ancien hôpital, qui sont en cours de renaturation, il s'agira, de poursuivre le projet de la valorisation paysagère et de faire vivre la thématique de « la mer et la culture », au travers de la mise en place d'un événement culturel de type land art ou street art en référence au passé du lieu, sur la thématique des échanges culturels des peuples de la mer, et en lien avec les spécificités et les qualités paysagères du lieu. Cet évènement pourrait être reconduit annuellement et faire l'objet d'une programmation et d'un appel à projet d'artistes-plasticiens artistes-paysagistes.			

Contraintes et données à prendre en compte	• Enjeux environnementaux et paysagers • Loi littoral				
Critères d'évaluation	• Niveau de renaturation et de valorisation paysagère • Niveau de fréquentation du site				
Porteur(s) de projet	Direction de Station, SEM le Grau du Roi Développement – Office de Tourisme				
Acteurs associés	SMCG ; CNRS ; acteurs privés ; acteurs de la culture ; artistes ; acteurs de l'économie touristique				
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Durée / Enveloppe	Priorité
Calendrier prévisionnel				1an reconductible	1
Coût prévisionnel	50 000€/édition (réalisation d'une dizaine d'œuvres <i>in situ</i> maximum, rémunération d'artistes et communication)			50 000€/an	
Financements	Recettes propres Etat ; Département du Gard				

Nom du site		Exposition sur les arènes de Saint-Laurent d'Aigouze			
Commune		Saint-Laurent d'Aigouze			
Photos		Situation			
					
Unité d'interprétation	UI 2 La Bouvine, ou le jeu d'une conquête réciproque		Catégorie	IG	
Unité(s) d'interprétation secondaire(s)			Catégorie		
Thématique principale	La Bouvine (du pré à l'arène) et la Course Camarguaise				
Thématique(s) secondaire(s)	La spécificité des arènes classées MH de Saint-Laurent-d'Aigouze				
Mode(s) de visite préconisé(s)	Visite individuelle		Accueil	Sans restriction	
Accès par les transports en commun et modes de déplacement doux	Train ligne ferroviaire à destination de Nîmes (halte), Bus (lignes de bus LiO)		Mode de déplacement doux utilisés sur site	Vélo et pédestre	
Etude de capacité d'accueil	Non				
Description du projet	L'exposition composée de 20 panneaux sur les murs extérieurs des arènes de Saint-Laurent d'Aigouze se veut un « musée à ciel ouvert » pour faire partager la « Fe di Biòu ». Les panneaux sont encore en bon état mais vieillissants. Ils doivent être remplacés à moyen terme et proposer un niveau de lecture spécifique au public enfant.				
Contraintes et données à prendre en compte	- En extérieur - Sur un site classé MH				
Critères d'évaluation	Niveau de fréquentation				
Porteur(s) de projet	Office de Tourisme Intercommunal Terre de Camargue				
Acteurs associés	SMCG ; Commune de St-Laurent d'A., Fédération Française de Course Camarguaise				
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Durée / Enveloppe	Priorité
Calendrier prévisionnel	Conception	Réalisation		1-2 ans	2
Coût prévisionnel	20 000 €	40 000 €		60 000 €	
Financements envisageables	Recettes propres ; Etat ; Département du Gard				

Nom du site		Maison du Canal	
Commune		Vauvert (Gallician)	
Photos		Situation	
			
Unité d'interprétation	UI 8 Le delta, un équilibre toujours en mouvement		IGD
Unité(s) d'interprétation secondaire(s)			Catégorie
Thématique principale	Histoire du delta, toujours en mutation ; gestion des eaux ; circulations dans le delta		
Thématique(s) secondaire(s)	Le changement climatique : ses conséquences sur le delta		
Mode(s) de visite préconisé(s)	Visites libres, visites guidées, ateliers	Accueil	Selon les horaires d'ouverture
Accès par mode de déplacement doux existant(s)		Etude de capacité d'accueil	Non
Accès par les transports en commun et modes de déplacement doux	Bateau (Canal du Rhône à Sète), Navette Vauvéo, Vélo (Via Rhona ; VV), pédestre (GR42)	Mode de déplacement doux utilisés sur site	Vélo, pédestre
Etude de capacité d'accueil	Non		
Description du projet	La thématique du delta, de la gestion des eaux qui s'y fait et des enjeux de circulation pour le pénétrer est quasiment absente sur le territoire. Or ce sujet est central pour comprendre le fonctionnement du territoire. Le port de Gallician se trouve dans un site stratégique en termes de circulation, notamment de circulations douces : il se trouve à la croisée de cheminements pédestres (GR42), cyclistes (Via Rhona ; VV), fluviaux (Canal du Rhône à Sète), ainsi que de l'ancienne voie ferrée reliant St-Gilles à Vauvert. Il s'y trouve un port et une capitainerie d'une certaine importance (38 places) et le charmant village de Gallician offre commerces et restauration. Le canal d'irrigation Philippe Lamour est également à proximité. La capitainerie possède déjà un personnel permanent à l'année (de la CC Petite Camargue. ½ ETP + saisonniers). Le bâtiment est composé, outre les services proposés aux plaisanciers, d'un espace assez grand, aujourd'hui utilisé pour des expositions temporaires et l'accueil des plaisanciers (120 m²). Un grand parking, ainsi qu'un espace vert y sont associés. Le marais est présent juste à l'arrière du bâtiment Par ailleurs, Voies Navigables de France est en réflexion quant au devenir du Canal du Rhône à Sète. L'ensemble de ces éléments alimentent la réflexion quant à la mise en place d'une maison du Canal, ou Maison du Delta, à la capitainerie de Gallician. Un espace muséographique pourrait être envisagé, ainsi qu'un parcours le long du canal de Rhône à Sète, de la Via Rhona et du GR42, en version numérique afin d'être accessible aux		

	plaisanciers ou locataires de bateaux. L'accès à l'observation du marais pourrait se faire par une terrasse en avancée au droit de la digue, un observatoire, une terrasse sur la toiture du bâtiment. Une embarcation pourrait également y être associée, qui pourrait se déplacer sur le territoire, proposant des animations et des outils pédagogiques sur la thématique. Afin de préciser le projet et d'en établir sa faisabilité technique et financière, il doit faire l'objet d'une première étude d'opportunité, de faisabilité et de définition. Celle-ci permettrait d'une part de s'assurer que la capitainerie de Gallician est un endroit opportun pour établir la future Maison du Canal, en fonction notamment des opportunités de clientèle et des contraintes foncières et de préservation du site. D'autre part, elle permettrait d'en établir les coûts d'investissement et de fonctionnement, en fonction de la médiation privilégiée et des plages d'ouverture envisagées, accompagné d'un calendrier prévisionnel de réalisation. Les partenaires associés, ainsi que les pistes de financement seront également définis. Cette étude sera un outil d'aide à la décision pour les élus dans leur choix de mettre en place ou non, et selon quelles modalités, la Maison du Canal. Le cas échéant, et selon ce qui aura été défini, une étude de conception de la médiation pourra être lancée. Elle sera suivie par une phase de réalisation. Les coûts de conception et de réalisation pourront notablement varier, selon les contraintes du sites et l'ambition qui lui sera donnée.				
Contraintes et données à prendre en compte	• Site classé • Bâti existant (a priori pas d'agrandissement possible sauf peut-être par le haut) • Activité de capitainerie à conserver • Foncier • Moyens pour le fonctionnement				
Critères d'évaluation	• Niveau de fréquentation • Cohabitation et interrelations entre les différentes activités présentes sur le site				
Porteur(s) de projet	Communauté de Communes de Petite Camargue				
Acteurs associés	Gard Tourisme, Commune de Vauvert, Voies Navigables de France, privés (location vélos, bateaux, etc.), SMCG				
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Durée / Enveloppe	Priorité
Calendrier prévisionnel	Etude de faisabilité	Conception	Réalisation	5-6 ans	2
Coût prévisionnel	30 000 €			1 M à 2 M d'€	
Financements envisageables	Recettes propres Etat (CPER) ; Région Occitanie; Département du Gard				

Nom du site		Maison du terroir			
Commune		Aimargues, Le Cailar, Saint-Laurent d'Aigouze (à définir)			
Photos			Situation		
Unité d'interprétation	UI 3 De grands espaces agricoles pour des produits en quête d'excellence		Catégorie		IL
Unité(s) d'interprétation secondaire(s)			Catégorie		
Thématique principale	Vitrine des produits et des prestations du territoire				
Thématique(s) secondaire(s)					
Mode(s) de visite préconisé(s)	Visite libre	Accueil		Sans restriction	
Accès par les transports en commun et modes de déplacement doux	Selon emplacement choisi	Mode de déplacement doux utilisés sur site		Selon emplacement choisi	
Etude de capacité d'accueil	Non				
Description du projet	La Maison du terroir a pour objectif de capter la clientèle touristique en lui présentant une vitrine à la fois des produits locaux et également des prestations de service de loisir et de tourisme du territoire : visite de manade, guides nature, produits du terroir, vins, etc. Un site associé au BIT d'Aimargues est pressenti dans la mesure où du foncier y est disponible. D'autre part, situé à l'entrée du territoire, son emplacement a l'avantage d'accueillir les visiteurs dès leur arrivée. Cependant ce foncier n'est pas très grand. Par ailleurs, la maison du terroir pourrait être associée à la future Maison du Taureau (ou Maison de la Bouvine) qui est également en réflexion. La première étape est donc le lancement d'une étude d'opportunité, de faisabilité et de définition qui permettra d'une part d'évaluer la faisabilité technique et financière du projet, de définir le meilleur emplacement en fonction des contraintes foncières et budgétaires et enfin de déterminer l'opportunité ou non d'être associée à la Maison de la Bouvine. Un calendrier de réalisation sera alors établi. Cette étude est à mener sur les deux projets en même temps (Maison de la Bouvine et Maison du terroir) prévoyant 2 scénarii : l'un avec 2 lieux distincts, l'autre avec 1 seul lieu pour les 2 maisons. Les coûts de réalisation pourront notablement varier, notamment si l'étude de faisabilité montre l'opportunité de faire un ou deux lieux distincts.				
Contraintes et données à prendre en compte	- Foncier - Espace disponible				
Critères d'évaluation	- Niveau de fréquentation - Nombre de producteurs représentés - Nombre de prestataires de services loisir et tourisme représentés				
Porteur(s) de projet	A définir // Potentiels porteurs : Communauté de Communes Petite Camargue, Commune de Saint-Laurent d'Aigouze, ...				
Acteurs associés	SMCG ; Office de Tourisme Cœur de Camargue ; communes ; producteurs ; prestataires loisir et tourisme				
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Durée / Enveloppe	Priorité
Calendrier prévisionnel	Etude de faisabilité			5-6 ans	1
Coût prévisionnel	Cf fiche maison du taureau			700 000 € à 1,5 M €	
Financements envisageables	Recettes propres (selon formule définie lors de l'étude de faisabilité)				

Nom du site		Maison du taureau / de la Bouvine	
Commune		Aimargues, Le Cailar, Saint-Laurent d'Aigouze, autre... (à définir)	
Photos		Situation	
			
			
Unité d'interprétation	UI 2 La Bouvine, ou le jeu d'une conquête réciproque	Catégorie	IGD
Unité(s) d'interprétation secondaire(s)	UI 3 De grands espaces agricoles pour des produits en quête d'excellence	Catégorie	IL
Thématique principale	Le patrimoine vivant de la Bouvine		
Thématique(s) secondaire(s)	Les produits locaux du territoire		
Mode(s) de visite préconisé(s)	Visite individuelle, guidée, ateliers	Accueil	Sans restriction
Accès par les transports en commun et modes de déplacement doux	Selon emplacement choisi	Mode de déplacement doux utilisés sur site	Selon emplacement choisi
Etude de capacité d'accueil	Non		

Description du projet	La Bouvine est une thématique centrale de l’identité et du territoire de la Camargue Gardoise, qui se traduit aussi bien dans le paysage, dans l’activité agricole, que dans l’ensemble du patrimoine immatériel que sont les traditions, la langue, les savoir-faire et tous les événements qui jalonnent le calendrier festif et sportif. Cependant ce patrimoine omniprésent est diffus sur le territoire. L’objectif de la Maison du taureau, ou Maison de la Bouvine, est de centraliser un certain nombre d’activités liées à la Bouvine dans un lieu qui donnerait également à voir au visiteur extérieur la complexité et l’ancrage de cette pratique en Camargue Gardoise. Ainsi, celle-ci s’adresserait aussi bien à l’habitant, qu’au pratiquant ou au visiteur. Elle pourrait s’articuler autour d’activités aussi diverses que : l’accueil touristique, la vente de produits du terroir, la restauration, les activités associatives, la muséographie, le recueil et la conservation du patrimoine matériel et immatériel lié à la Bouvine, les événements culinaires, artistiques, sportifs, etc., le co-working et le partage des savoir-faire. Elle permettrait d’associer en son sein des acteurs publics et privés. Ainsi, le tiers-lieu semble une forme qui pourrait convenir à l’ambition du projet. Il pourrait également accueillir la Maison du terroir. Certains sites sont pressentis : sur un rond-point à la sortie d’Aimargues (proche de l’autoroute), dans la friche d’une coopérative viticole au Cailar (proche de la gare SNCF et du centre village). Un autre site à Saint-Laurent d’Aigouze pourrait être étudié sur la zone dite « des Grenouilles », à proximité immédiate du rond-point du taureau. Afin de définir clairement les missions et activités qui seront réunies dans la Maison du Taureau/Maison de la Bouvine, les acteurs qui y seront associés ainsi que son emplacement, une première étude de définition, d’opportunité et de faisabilité devra être conduite. Celle-ci permettra également de vérifier la faisabilité technique et financière du projet et d’en déterminer un premier calendrier de réalisation. Le caractère multicéphale de la future maison oblige à ce que cette étude soit menée selon un processus véritablement participatif incluant les divers partenaires, afin d’en assurer l’adhésion, mais aussi une définition qui lui permette de répondre aux attentes différentes des acteurs et de trouver sa place dans le paysage de la Bouvine, d’en être partie prenante. De même, le lieu choisi devra faire consensus. Cette étude est à mener sur les deux projets en même temps (Maison de la Bouvine et Maison du terroir) prévoyant 2 scénarii : l’un avec 2 lieux distincts, l’autre avec 1 seul lieu pour les 2 maisons. Ce n’est qu’une fois le projet défini et validé par l’ensemble des acteurs que le projet pourra être conçu, puis réalisé. Les coûts de réalisation pourront notablement varier, notamment si l’étude de faisabilité montre l’opportunité de faire un ou deux lieux distincts.				
Contraintes et données à prendre en compte	- Foncier - Espace disponible - Acteurs privés et publics				
Critères d'évaluation	- Niveau de fréquentation - Adhésion des acteurs de la Bouvine (Manades, associations, FFC, etc.)				
Porteur(s) de projet	A définir Potentiels porteurs : Communauté de Communes de Petite Camargue / Commune de Saint-Laurent d’Aigouze, ...				
Acteurs associés	SMCG ; Associations du secteur de la Bouvine, clubs taurins, FFCC, manades, producteurs locaux, Office de Tourisme Cœur de Camargue, autres communes de la SMCG				
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Durée / Enveloppe	Priorité
Calendrier prévisionnel	Etude de définition			5-6 ans	1
Coût prévisionnel	45 000 €			1,5 à 2,5 M d’€	
Financements envisageables	Recettes propres Etat (label Fabriques de territoire)				

Nom du site		Musée de Saint-Gilles	
Commune		Saint-Gilles	
Photos		Situation	
			
Unité d'interprétation	UI 1 Conquêtes urbaines et religieuses, histoire d'une cohabitation trouvée	Catégorie	IGR
Unité(s) d'interprétation secondaire(s)	UI 6 Les points hauts : l'accès à des paysages travaillés par l'Homme et la Nature	Catégorie	
Thématique principale	Musée de St-Gilles (titre provisoire)		
Thématique(s) secondaire(s)			
Mode(s) de visite préconisé(s)	Visite individuelle ou en groupe	Accueil	Aux horaires d'ouverture
Accès par les transports en commun et modes de déplacement doux	Bus (ligne de bus STCN (TANGO)), Vélo, Pédestre (GR 653, GR 42, GR 700)	Mode de déplacement doux utilisés sur site	pédestre
Etude de capacité d'accueil	Non		
Description du projet	La Ville de Saint-Gilles est engagée dans un projet de création d'un équipement muséal au sein de l'abbaye romane de la ville. Ce futur musée accueillera les collections du musée municipal qui bénéficie de l'appellation Musée de France. La phase de programmation a été conduite de 2017 à 2020 ; une maîtrise d'œuvre architecturale et scénographique a été recrutée par concours en 2021. Le parcours de visite du futur musée permettra de découvrir trois séquences dédiées à l'abbaye (1), à la ville (2) puis au territoire (3). L'objectif est de démarrer le propos avec le site qui accueille le visiteur (abbaye), puis d'élargir le propos afin d'inviter le visiteur à explorer les environs proches (ville) et plus lointains (territoire). Le projet de musée s'inscrit donc dans la dynamique du schéma d'interprétation de la Camargue gardoise, en reliant Saint-Gilles à son environnement territorial. La séquence « abbaye » présentera Gilles le saint et son culte, évoquera les pèlerinages et la naissance d'une abbaye célèbre. La séquence « ville » restituera la ville médiévale. La séquence « territoire » abordera l'évolution des paysages dans le temps, les grandes infrastructures qui ont modelé les paysages, les activités agricoles et traditionnelles ainsi que la faune (principalement les oiseaux). Le parcours du musée se terminera au temps présent. Le projet a été conçu avant le schéma directeur d'interprétation de la Camargue gardoise. Pour mieux l'ancrer à ce territoire et renforcer sa catégorie en IGD, il serait intéressant de souligner la concurrence entre St-Gilles et Aigues-Mortes et le lien entre Saint-Gilles et Espéran (dans l'antiquité). À voir si cela est possible car le projet muséographique est très avancé.		

Contraintes et données à prendre en compte	MH, PSMV, collection d'un musée de France				
Critères d'évaluation	Niveau de fréquentation				
Porteur(s) de projet	Ville de Saint-Gilles				
Acteurs associés	Acteurs déjà constitués ; SMCG				
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Durée / Enveloppe restant à financer	Priorité
Calendrier prévisionnel	Etude de programmation	Maîtrise d'œuvre architecte, muséo/scéno	réalisation	ouverture fin 2025	1
Coût prévisionnel	faite	En cours	À venir	7,9 M d'€ HT	

Les sites « rapport monument-environnement »

Nom du site		Promenade des remparts sud de la cité d'Aigues-Mortes			
Commune		Aigues-Mortes			
Photos		Situation			
					
Unité d'interprétation	UI 6 L'accès à des paysages travaillés par l'Homme et la Nature			Catégorie	IL
Unité(s) d'interprétation secondaire(s)					
Thématique principale	La valeur pittoresque des paysages du site classé				
Thématique(s) secondaire(s)	Les prairies mésophiles et milieux salicoles / Les étangs des salins				
Mode(s) de visite préconisé(s)	Visite individuelle	Accueil	Sans restriction, en fonction des équipements existants		
Accès par les transports en commun et modes de déplacement doux	Bateau (Canal du Rhône à Sète), Train ligne ferroviaire à destination de Nîmes (gare), Bus (lignes de bus LiO), Vélo, Pédestre (GR 42)	Mode de déplacement doux utilisés sur site	Pédestre et vélo		
Etude de capacité d'accueil	Non				
Description du projet	Le projet de valorisation des remparts sud de la cité d'Aigues-Mortes s'inscrit dans la continuité de l'opération ambitieuse engagée en 2014 visant la requalification et la renaturation des abords des remparts de la ville. Ce projet emblématique avait alors largement permis la labellisation Grand Site de France du territoire, tout en soulignant la grande valeur patrimoniale du site. Il s'agit aujourd'hui de poursuivre les améliorations engagées sur le site, en complétant notamment le processus de renaturation de prairies, en améliorant les conditions de circulations douces, de découverte du site et de reconnexion avec la cité, via la création d'un nouveau cheminement, un travail de recomposition/végétalisation de certains espaces et la mise en place de quelques éléments de signalétique directionnelle (potelets bois installés dans le parking P5 et dans les promenades) et d'information (table de lecture et d'orientation sous la forme d'un plan-relief en bronze), visant à favoriser la fluidité des déplacements et la découverte du site (localisation des points d'intérêts et itinéraires). Il s'agira également de compléter cette approche par une reprise des panneaux existants : dépose et remplacement à court terme du lutrin dégradé sur les garde-corps du belvédère en direction des Salins. Pour les deux autres dispositifs d'interprétation, il s'agira de programmer leur remplacement à moyen terme.				
Contraintes et données à prendre en compte	• Site classé • Forte fréquentation estivale • Parcours sans boucles				
Critères d'évaluation	• Niveau de fréquentation vs préservation/Dégradation du site • Reprise des prairies par renaturation				
Porteur(s) de projet pressentis	SMCG ; Commune d'Aigues-Mortes				
Acteurs associés	DREAL ; UDAP ; DRAC ; CMN ; CEN				
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Durée / Enveloppe	Priorité
Calendrier prévisionnel	2020/2021 : Etudes MOE jusqu'au PRO	2022 : Etudes MOE travaux + PA	2023 : travaux	3 ans	1
Coût prévisionnel	faites	25 000€	350 000€	375 000€	
Financements envisageables	Fonds propres ; Etat ; Région ; Département du Gard				

Nom du site		Franquevaux			
Commune		Beauvoisin			
Photos		Situation			
					
Unité d'interprétation	UI 1 Conquêtes urbaines et religieuses, histoire d'une cohabitation trouvée		Catégorie		IL
Unité(s) d'interprétation secondaire(s)			Catégorie		
Thématique principale	Mise en valeur de l'abbaye de Franquevaux				
Thématique(s) secondaire(s)					
Mode(s) de visite préconisé(s)	Visite individuelle		Accueil	Sans restriction	
Accès par les transports en commun et modes de déplacement doux	Vélo, Pédestre (GR 42, GR 653)		Mode de déplacement doux utilisés sur site	Pédestre et vélo	
Etude de capacité d'accueil	Non				
Description du projet	L'abbaye a été récemment mise en valeur, aussi le remplacement de la muséo/scénographie n'est pas prioritaire. Si la nature de la médiation ne peut pas être définie à ce niveau de réflexion du projet, quelques pistes en termes de contenus peuvent être proposées : • Effectuer des liens entre le sujet traité et ce que le visiteur peut voir sur le terrain. Par exemple, devant une ancienne cave, mentionner son récent usage vinicole puis l'articuler avec la thématique vin-moine • Exploiter les paysages agraires du moyen âge à nos jours • Partir de l'élevage actuel pour souligner l'importance de l'élevage chez les Cisterciens • Une abbaye cistercienne est une vaste exploitation agricole, faire le parallèle avec les activités agricoles du village tel qu'il est encore perceptible de nos jours (grange, balance dans un petit cabanon...) • Faire le lien entre l'actuelle chapelle et l'abbaye				
Contraintes et données à prendre en compte	• En extérieur MH				
Critères d'évaluation	• Niveau de fréquentation				
Porteur(s) de projet	Ville de Beauvoisin, communauté de communes de Petite Camargue				
Acteurs associés	SMCG ; Office de Tourisme				
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Durée / Enveloppe	Priorité
Calendrier prévisionnel	Conception Muséo/scéno	réalisation selon projet		2 ans	3
Coût prévisionnel	35 000	100 000		135 000€	

Nom du site		Tour Carbonnière	
Commune		Saint-Laurent-d'Aigouze	
Photos		Situation	
			
Unité d'interprétation	UI 6 L'accès à des paysages travaillés par l'Homme et la Nature		IG
Unité(s) d'interprétation secondaire(s)			
Thématique principale	Les paysages horizontaux des marais magnifiés par les vues panoramiques depuis le haut de la tour		
Thématique(s) secondaire(s)	Les milieux humides de marais caractérisés par une végétation de roselières, jonçaises et enganes L'histoire de la conquête du territoire (construction des abbayes, des villes, des routes, des canaux).		
Mode(s) de visite préconisé(s)	Individuelle	Accueil	Accueil limité en raison de la fragilité du site Parking existant avec capacité limitée
Accès par les transports en commun et modes de déplacement doux	Vélo, Pédestre (GR 42)	Mode de déplacement doux utilisés sur site	Pédestre
Etude de capacité d'accueil	Non		
Description du projet	Le site de la Tour Carbonnière et ses marais environnants ont été mis en valeur en 2013 via l'aménagement d'un chemin d'accès en platelages bois reliant le parking dédié aux visiteurs du site à la tour et au départ de chemins. Plusieurs actions de valorisation seront toutefois à engager : - reprise complète des platelages dont l'état de dégradation ponctuellement avancée ne permet plus une visite sereine et confortable des lieux pour les piétons (report des cheminements sur la route) ; - nouvelle conception d'une interprétation globale sur le site, dont reprise des panneaux dans le parking, le long des cheminements et dans la tour pour les « alléger » (trop de textes) et les axer sur des contenus davantage en lien avec les thématiques d'interprétation du site.		



Contraintes et données à prendre en compte	• Site classé • Milieux naturels fragiles • Forte fréquentation • Traversée du site par une route / question de la vitesse et des franchissements • Degré de salinité du site entraînant une usure accélérée des matériaux			
Critères d'évaluation	• Niveau de fréquentation • Préservation/Dégradation du site			
Porteur(s) de projet pressentis	SMCG ; Communes de Saint-Laurent d'Aigouze			
Acteurs associés	DREAL ; UDAP ; DRAC ; CMN			
	Phase 1	Phase 2	Durée / Enveloppe	Priorité
Calendrier prévisionnel	-	Travaux Platelages	6 mois	1
	Interprétation globale : Conception	Interprétation globale : Réalisation	2 ans	
Coût prévisionnel	-	55 000€ pour une reprise complète des platelages	55 000€	
	Conception 25 000€	Réalisation Entre 50 000€ et 120 000€	Entre 75 000€ et 145 000€	

Nom du site		Psalmodi			
Commune		Saint-Laurent d'Aigouze			
Photos		Situation			
					
Unité d'interprétation	UI 1 Conquêtes urbaines et religieuses, histoire d'une cohabitation trouvée		Catégorie		IL
Unité(s) d'interprétation secondaire(s)			Catégorie		
Thématique principale	Mise en valeur de l'abbaye de Psalmodi				
Thématique(s) secondaire(s)					
Mode(s) de visite préconisé(s)	Visite individuelle		Accueil	Sans restriction	
Accès par les transports en commun et modes de déplacement doux	Vélo		Mode de déplacement doux utilisés sur site		Pédestre et vélo
Etude de capacité d'accueil	Non				
Description du projet	La mise en valeur du patrimoine exceptionnel de l'abbaye de Psalmodi n'est pas chose aisée parce que le site est privé, fermé et très peu visible depuis l'extérieur. La meilleure vue possible est celle depuis le GR 42. Le chemin est assez large pour y installer quelques modules d'interprétation rappelant l'histoire de l'abbaye, son emprise sur le territoire, et les enseignements tirés par les fouilles archéologiques. La visibilité depuis ce chemin est toutefois restreinte. En attente d'une possible ouverture potentielle du site au public dans un futur dont la date reste à déterminer, nous préconisons une médiation limitée à 3 ou 4 panneaux-lutrins situés à l'extérieur du site (ou médiation similaire).				
Contraintes et données à prendre en compte	- En extérieur - MH				
Critères d'évaluation	Évaluation fréquentation				
Porteur(s) de projet	Ville de Saint-Laurent d'Aigouze, communauté de communes Terre de Camargue				
Acteurs associés	SMCG ; Office de Tourisme ; PETR				
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Durée / Enveloppe	Priorité
Calendrier prévisionnel	Conception Muséo/scéno	réalisation		2 ans	2
Coût prévisionnel	6 000	15 000		21 000€	

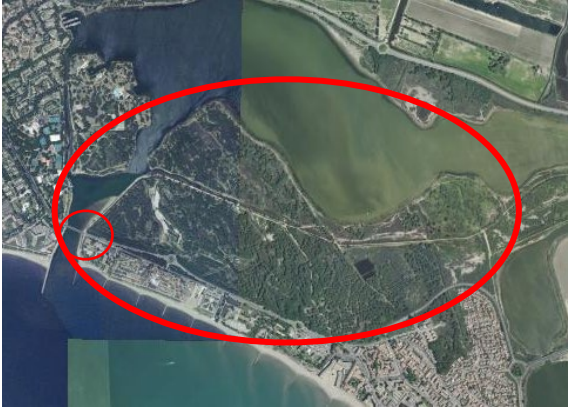
Les espaces naturels et agricoles

Nom du site		Costières de la Laune	
Commune		Le Cailar	
Photos		Situation	
			
Unité d'interprétation	UI 6 L'accès à des paysages travaillés par l'Homme et la Nature		Catégorie
			IL
Unité(s) d'interprétation secondaire(s)	UI 2 La bouvine ou le jeu d'une conquête réciproque		Catégorie
			IL
Thématique principale	Le panorama paysager sur le delta de la Camargue depuis le rebord des Costières		
Thématique(s) secondaire(s)	Les prés du Cailar, fortement visibles depuis le site		
Mode(s) de visite préconisé(s)	Individuelle	Accueil	Sans contrainte à pied ou à vélo Parking existant avec capacité limitée
Accès par les transports en commun et modes de déplacement doux	Vélo, Pédestre (GR 42)		Mode de déplacement doux utilisés sur site
			Pédestre et vélo
Etude de capacité d'accueil	Non		
Description du projet	Le site dispose d'un grand intérêt paysager de par sa position de belvédère en surplomb sur les prés du Cailar au premier plan et sur le delta de la Camargue gardoise, plus globalement. La table d'orientation existante est en très mauvais état et nécessite d'être entièrement reprise et retravaillée. De manière plus globale, le site mérite également d'être valorisé, que ce soit en termes d'accès, de cheminement interne et d'usages offerts aux visiteurs. Il est donc envisagé une valorisation globale du site comprenant le parking, le chemin et les espaces d'accès, le belvédère avec la table d'orientation et ses abords qui sont aujourd'hui peu valorisés. Une valorisation paysagère pourrait aussi être engagée au niveau de la transition avec la route toute proche. Il y aurait ainsi un peu moins de 9000m² à retravailler d'un point de vue paysager, avec des interventions sur les sols et cheminements, les plantations arbustives et arborées, des éléments de mobilier pour s'asseoir, profiter de la vue et du site... Ce projet nécessite en effet de réfléchir à la mise en place d'une scénographie paysagère autour du point de vue, en plus du travail sur la reprise de la table d'orientation et de ses contenus, en lien avec la thématique de la Bouvine directement observable depuis le site (vue en surplomb sur les prés du Cailar). Un des enjeux de requalification d'ensemble de ce site repose notamment sur sa capacité à offrir une lecture des pratiques de Bouvine au niveau des prés du Cailar, tout en évitant leur fréquentation par des publics motorisés.		
Contraintes et données à prendre en compte	• Une situation de promontoire à aménager avec soin sur l'ensemble du site • Proximité de zones humides des prés du Cailar		

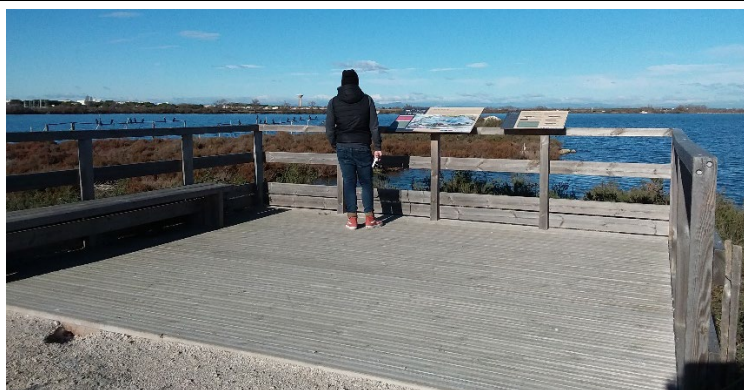
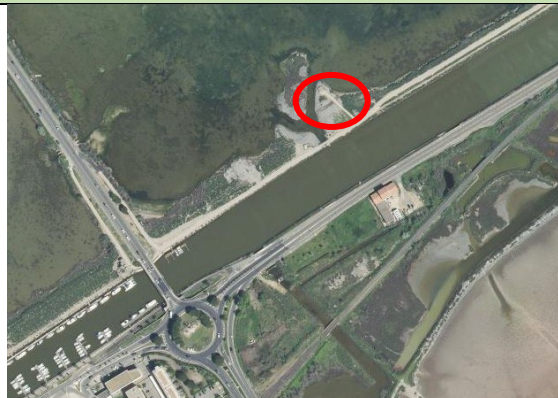
Critères d'évaluation	- Niveau de fréquentation du site, en rapport avec le niveau de fréquentation des prés du Cailar et chemin du Serpentin - Préservation/Dégradation du site			
Porteur(s) de projet pressentis	OT Cœur de Petite Camargue ; Commune du Cailar			
Acteurs associés	SMCG ; DREAL			
	Phase 1	Phase 2	Durée / Enveloppe	Priorité
Calendrier prévisionnel	Valorisation paysagère : Etudes MOE	Valorisation paysagère : Travaux	2 ans	1
	Interprétation globale : Conception	Interprétation globale : Réalisation	2 ans	
Coût prévisionnel	Valorisation paysagère : Etudes MOE 5 000€	50 000€ pour la valorisation paysagère	55 000€	
	Conception 3 000€	Réalisation 7 000€	10 000€	

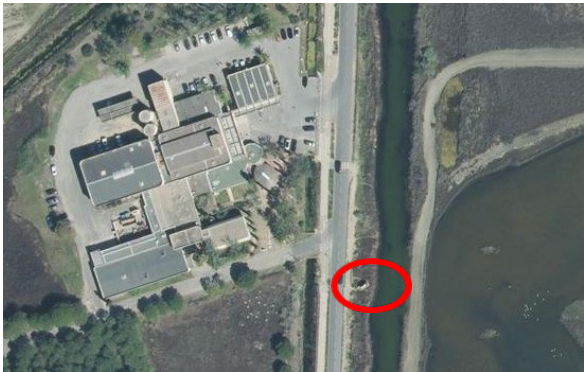
Nom du site		Sentier du Serpantan	
Commune		Le Cailar	
Photos		Situation	
			
Unité d'interprétation	UI 2 La bouvine ou le jeu d'une conquête réciproque		Catégorie
Unité(s) d'interprétation secondaire(s)			privé
Thématique principale	La Bouvine		
Thématique(s) secondaire(s)	Les prés et zones humides du Cailar		
Mode(s) de visite préconisé(s)	Médiation humaine – balades en calèches	Accueil	Accès restreint (accès motorisé interdit)
Accès par les transports en commun et modes de déplacement doux	Vélo, Pédestre (GR 42)	Mode de déplacement doux utilisés sur site	Pédestre et vélo
Etude de capacité d'accueil	Non		
Description du projet	Le site dispose d'un grand intérêt patrimonial lié à la Bouvine (prés humides de pâturage d'été pour les taureaux et chevaux). Ses qualités reposent également sur des paysages de prés humides bocagers particulièrement intéressants et qualitatifs. Toutefois, les qualités du site en font également un espace fragile qu'une fréquentation trop importante ou mal maîtrisée pourrait dégrader. C'est pourquoi, l'accès motorisé n'est autorisé que pour les propriétaires, riverains et exploitants agricoles. Il est préconisé de visiter le site via des parcours commentés en calèche, qui existent déjà et qui doivent être pérennisés, en excluant tout autre type de visites accompagnées motorisées (quads ou 4x4 par exemple).		
Contraintes et données à prendre en compte	- Des activités agricoles nécessitant une fréquentation limitée pour préserver le calme des lieux et la tranquillité du bétail - Zones humides des prés du Cailar nécessitant une fréquentation limitée		
Critères d'évaluation	- Niveau de fréquentation du site - Préservation/Dégradation du site		
Porteur(s) de projet pressentis	Privé		
Acteurs associés	Commune du Cailar ; SMCG		

Nom du site		Plage de l’Espiguette		
Commune		Grau-du-Roi		
Photos		Situation		
				
Unité d'interprétation	UI 5 Le littoral, en équilibre entre le territoire et le reste du monde	Catégorie	IL	
Unité(s) d'interprétation secondaire(s)	UI 7 Une mosaïque de milieux, investie par une grande biodiversité	Catégorie	IL	
Thématique principale	Le système dunaire de l’Espiguette			
Thématique(s) secondaire(s)	Les différents milieux naturels littoraux, depuis l’estran, jusqu’aux lagunes, en passant par les dunes sableuses ou boisées			
Mode(s) de visite préconisé(s)	Individuelle	Accueil	Parking existant avec capacité limitée	
Accès par mode de déplacement doux existant(s)	Pédestre, vélo	Etude de capacité d'accueil	Non	
Accès par les transports en commun et modes de déplacement doux	Navette du camping, Vélo	Mode de déplacement doux utilisés sur site	Pédestre et vélo	
Etude de capacité d'accueil	Non			
Description du projet	La plage de l’Espiguette présente actuellement des panneaux nombreux comportant des informations foisonnantes voire redondantes, qui nuisent à la qualité du site, tout en ne permettant pas une lecture claire des informations présentées. Une dépose des panneaux sera à prévoir, avec la pose d’un seul panneau de synthèse, rassemblant les différentes informations nécessaires, notamment les infos élémentaires de respect des milieux dunaires traversés. Afin de ne pas surinterpréter le site, l’interprétation des milieux naturels et dunaires sera réservée au cheminement conduisant au phare de l’Espiguette.			
Contraintes et données à prendre en compte	• Site classé • Fragilité des milieux naturels			
Critères d'évaluation	• Niveau de fréquentation du site • Préservation/Dégradation du site			
sPorteur(s) de projet pressentis	SMCG ; Conservatoire du Littoral ; Commune du Grau-du-Roi			
Acteurs associés	DREAL			
	Phase 1	Phase 2	Durée / Enveloppe	Priorité
Calendrier prévisionnel	Conception	Dépose / Réalisation	1 an	1
Coût prévisionnel	2 000€	3 000€	5 000€	

Nom du site		Bois du Boucanet et belvédère du Pont des Abîmes		
Commune		Le Grau-du-Roi		
Photos		Situation		
 				
Unité d'interprétation	UI 7 Une mosaïque de milieux investie par une grande biodiversité		Catégorie	IL
Unité(s) d'interprétation secondaire(s)	UI 5 Le littoral, en équilibre entre le territoire et le reste du monde		Catégorie	IL
Thématique principale	La biodiversité de dunes boisées à pin pignons			
Thématique(s) secondaire(s)	La transformation d'un site au développement d'activités économiques, touristiques et agricoles, notamment lors des aménagements de la mission Racine			
Mode(s) de visite préconisé(s)	Visite individuelle, Visite accompagnée de découverte		Accueil	Sans restriction
Accès par les transports en commun et modes de déplacement doux	Bus (lignes de bus LiO), Vélo		Mode de déplacement doux utilisés sur site	Pédestre, vélo, équestre
Etude de capacité d'accueil	Non			
Description du projet	Le belvédère du pont des Abîmes supporte 3 panneaux d'interprétation récents qui traitent de l'étang du Ponant et du Bois du Boucanet (bien que lui tournant le dos). Le sentier de randonnée traversant le bois est bien entretenu et, situé entre 2 importantes stations balnéaires, très utilisé en période estivale. Il fait l'objet d'une fiche randonnée ainsi que de visites de découvertes. C'est un site Natura 2000 comportant 28 habitats naturels différents, fortement impacté par la transformation du littoral lors de la mission Racine. Le site du belvédère est en bon état. Il conviendra de le réaménager à moyen terme, notamment pour remplacer les panneaux qui comportent beaucoup de textes (envisager d'autres médias d'interprétation, et évoquer plutôt le Bois du Boucanet le long du			

	sentier). Une dimension de sensibilisation à la protection de ce milieu sensible sera importante à ajouter. La mise en place d'un sentier d'interprétation (environ 6 km) permettrait d'appréhender l'ensemble du bois et d'agréments la promenade. La fiche randonnée est à reprendre en lien avec le futur sentier d'interprétation : A5 Recto/verso à télécharger ou récupérer à l'Office de Tourisme. Les sentiers doivent être régulièrement entretenus afin de bien canaliser les flux de visiteurs, dans un souci de préservation du site. (non chiffré dans la présente fiche). Le sentier une fois en place pourrait servir de support à des visites régulières de découverte du site, accompagnées d'un animateur nature.				
Contraintes et données à prendre en compte	• Site Natura 2000. • Pression de visites (entre la Grande Motte et Le Grau-du-Roi) • En extérieur. • Belvédère tourne le dos au Bois du Boucanet. • Entretien du sentier.				
Critères d'évaluation	• Dégradation du site du belvédère • Préservation du site naturel • Niveau de fréquentation • Nombre de visites de découverte organisées • Nombre de personnes inscrites aux visites de découverte.				
Porteur(s) de projet	Le Grau-du-Roi ; SMCG				
Acteurs associés	Conservatoire du littoral ; Office de Tourisme du Grau-du-Roi ; Centre équestre				
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Durée / Enveloppe	Priorité
Calendrier prévisionnel		Conception Interprétation	Réalisation	2-3 ans	2
Coût prévisionnel		35 000 €	100 000 €	135 000 €	
Financements envisageables	Etat ; Département du Gard				

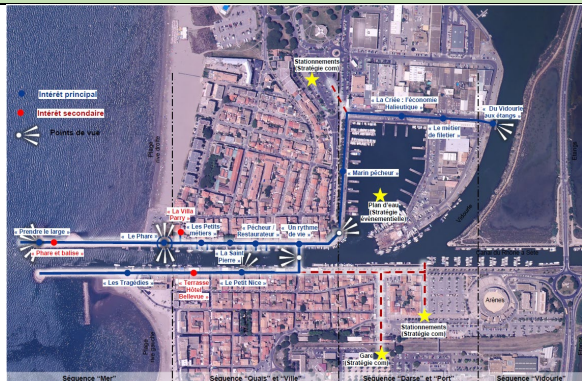
Nom du site		Belvédère Étang du Médard			
Commune		Le Grau-du-Roi			
Photos		Situation			
					
Unité d'interprétation	UI 7 Une mosaïque de milieux investie par une grande biodiversité		Catégorie		IL
Unité(s) d'interprétation secondaire(s)			Catégorie		
Thématique principale	La biodiversité de l'étang du Médard				
Thématique(s) secondaire(s)	La pêche (pêcherie juste en face), les zones humides (comme exemple)				
Mode(s) de visite préconisé(s)	Visite individuelle		Accueil	Sans restriction	
Accès par les transports en commun et modes de déplacement doux	Train ligne ferroviaire à destination de Nîmes (gare), Bus (lignes de bus LiO), Vélo, Pédestre (GR 42)		Mode de déplacement doux utilisés sur site	Pédestre et vélo (Via Rhona)	
Etude de capacité d'accueil	Non				
Description du projet	Le belvédère de l'étang du Médard et ses trois panneaux d'interprétation ont été mis en place en 2017. Ils sont en bon état, mais contiennent trop de textes et abordent trop de thématiques. L'emplacement offre une halte sur la Via Rhona, ainsi qu'un beau panorama sur l'étang. Le belvédère peut être conservé en l'état à moyen terme. Cependant, la durée de vie des panneaux étant d'une dizaine d'années, il conviendra de les revoir à l'horizon de 2031 en se recentrant sur les thématiques de la biodiversité de l'étang même, de la pêche (ce qui se passe sous les yeux du public) et des zones humides (propos court soulignant la singularité ou l'exemplarité de cet étang par rapport à l'ensemble de ceux de la Camargue Gardoise) et en limitant les textes. D'autres types de médias pourront également être envisagés (manipulations, cadrages, etc.). Une dimension de sensibilisation à la protection de ce milieu sensible sera importante à ajouter.				
Contraintes et données à prendre en compte	• Accès uniquement pédestre et vélo. • En extérieur.				
Critères d'évaluation	• Dégradation du site • Niveau de fréquentation				
Porteur(s) de projet	Conservatoire du Littoral ; Le Grau-du-Roi				
Acteurs associés	SMCG ; Pêcherie				
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Durée / Enveloppe	Priorité
Calendrier prévisionnel		Conception	Réalisation	2 ans	3
Coût prévisionnel		4 000 €	6 000 €	10 000 €	
Financements envisageables	Région Occitanie ; Département du Gard				

Nom du site		Observatoire de la Lagune de la Sicarex	
Commune		Le Grau-du-Roi	
Photos		Situation	
			
Unité d'interprétation	UI 7 Une mosaïque de milieux investie par une grande biodiversité	Catégorie	IL
Unité(s) d'interprétation secondaire(s)	UI 5 Le littoral, en équilibre entre le territoire et le reste du monde	Catégorie	IL
Thématique principale	La biodiversité de la lagune de la Sicarex		
Thématique(s) secondaire(s)			
Mode(s) de visite préconisé(s)	Visite individuelle	Accueil	Sans restriction
Accès par les transports en commun et modes de déplacement doux	Vélo	Mode de déplacement doux utilisés sur site	Pédestre
Etude de capacité d'accueil	Non		
Description du projet	La lagune de la Sicarex est une Znieff de type 1, en partie propriété du Conservatoire du littoral. Elle subit une forte fréquentation touristique, notamment des véhicules à moteurs dans les dunes. De plus, traversée par la route de la plage de l'Espiguette porteuse d'un fort trafic routier, elle subit une pollution. L'observatoire à oiseaux en forme de cabane de Gardian mis en place est en mauvais état. De plus, il se trouve de l'autre côté de la route par rapport à la Via Rhôna, sans passage piéton à proximité immédiate. Les panneaux qui s'y trouvent sont assez dégradés, le texte y est écrit trop petit et en trop grande quantité. L'observatoire est à reprendre avec une médiation plus attractive et centrée sur ce que les visiteurs peuvent observer sur la lagune. Une dimension de sensibilisation à la protection de ce milieu sensible sera importante à ajouter. Le SMCG l'utilisant comme support pour des animations, la médiation devra être conçue afin de pouvoir servir d'outil aux animateurs, et donc en concertation avec eux. L'accès à l'observatoire devra être repensé, notamment pour les cyclistes (mise en place de râteliers, traversée de route, etc.). Voir si un lien est possible et intéressant avec la Maison Méditerranéenne des Vins et/ou l'Institut Français de la Vigne et du Vin, à proximité immédiate. (Non chiffré dans la présente fiche)		
Contraintes et données à prendre en compte	• Site fragile • Accès uniquement pédestre et vélo. • En extérieur.		

Critères d'évaluation	• Dégradation du site • Niveau de fréquentation				
Porteur(s) de projet	SMCG ; Le Grau-du-Roi				
Acteurs associés	Conservatoire du littoral ; Maison Méditerranéenne des Vins (?) ; IFV (?)				
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Durée / Enveloppe	Priorité
Calendrier prévisionnel	Conception	Réalisation		2-3 ans	1
Coût prévisionnel	15 000 €	30 000 €		45 000 €	
Financements envisageables	Etat ; Région Occitanie ; Département du Gard				

Nom du site		Sentier du Cougourlier	
Commune		Saint-Gilles	
Photos		Situation	
			
Unité d'interprétation	UI 8 Le delta, un équilibre toujours en mouvement	Catégorie	IL
Unité(s) d'interprétation secondaire(s)	UI 7 Une mosaïque de milieux investie par une grande biodiversité	Catégorie	IL
Thématique principale	La gestion de l'eau et le gain de terre sur les marais		
Thématique(s) secondaire(s)	La circulation dans le delta : canal du Rhône à Sète, ancienne voie ferrée. La biodiversité du marais du Cougourlier		
Mode(s) de visite préconisé(s)	Visite individuelle	Accueil	Sans restriction
Accès par les transports en commun et modes de déplacement doux	, Vélo, Pédestre (GR 42, GR 653)	Mode de déplacement doux utilisés sur site	Accès pédestre et vélo
Etude de capacité d'accueil	Non		
Description du projet	Le sentier du Cougourlier est un sentier d'interprétation de 6 km. Le sentier est en bon état, cependant les panneaux sont très détériorés. L'observatoire est également en relativement bon état. Le sentier d'interprétation doit être entièrement repris et recentré sur les thématiques définies ci-dessus. D'autres médias que des panneaux peuvent être envisagés (livret, médias de manipulation, cadres de visés, application numérique, etc.) avec pour objectif de conserver l'esprit du lieu du site. Les médias d'interprétation ne devront pas prendre le pas sur le site qu'ils valorisent. La signalétique d'accès et l'accès en lui-même (problème d'eau au pont), seront à retravailler car actuellement déficients. Ceci n'est pas chiffré dans la présente fiche, non plus que l'entretien du sentier et de l'observatoire. L'entretien régulier du sentier et de l'observatoire par la Commune de Saint-Gilles sont également à poursuivre (intégré dans le budget communal et non chiffré dans la présente fiche).		
Contraintes et données à prendre en compte	- En extérieur - Site fragile		
Critères d'évaluation	Niveau de fréquentation		
Porteur(s) de projet	Commune de Saint-Gilles		
Acteurs associés	Office de Tourisme de Nîmes ; SMCG ; CD30		

	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Durée / Enveloppe	Priorité
Calendrier prévisionnel	Conception	Réalisation		2-3 ans	1
Coûtt prévisionnel	35 000 €	100 000 €		135 000 €	
Financements envisageables	Département du Gard				

Nom du site		Ligne de Vie Cité de la Pêche et des Pêcheurs		
Commune		Le Grau-du-Roi		
Photos		Situation		
				
Unité d'interprétation	UI 5 Le littoral, en équilibre entre le territoire et le reste du monde		Catégorie	IG
Unité(s) d'interprétation secondaire(s)				
Thématique principale	La pêche en mer et les activités liées dans la ville			
Thématique(s) secondaire(s)				
Mode(s) de visite préconisé(s)	Visite individuelle Visite guidée		Accueil	Sans restriction à l'extérieur ; selon capacité d'accueil dans le phare
Accès par les transports en commun et modes de déplacement doux	Train ligne ferroviaire à destination de Nîmes (gare), Bus (lignes de bus LiO), Vélo, Pédestre (GR 42)		Mode de déplacement doux utilisés sur site	Pédestre et vélo
Etude de capacité d'accueil	A faire pour le phare			
Description du projet	Ce projet propose une vision globale et approfondie en partant du principe historique que la Cité de la Pêche et des Pêcheurs concerne l'ensemble de la ville. Le parcours urbain thématique « ligne de vie » se déroulera depuis le Môle jusqu'à, la Darce. Il se concentre sur le centre historique de la ville et valorisera l'ensemble des éléments du patrimoine en lien étroit avec les activités de la pêche. Les aménagements seront légers, concentrés sur le quai, très accessible à tous, peu coûteux et relativement rapide à mettre en œuvre. C'est le parcours « évident », la partie émergée de la cité, celle qui sera visible par tous, même ceux qui y passent une journée. Il sera enrichi et prolongé par d'autres étapes en élargissant son périmètre avec des ramifications vers d'autres lieux d'intérêt, évoquant d'autres thématiques. L'ensemble sera en lien avec d'autres sites, événements, propositions touristiques du Grau-du-Roi et de la Camargue Gardoise. Ce scénario se veut évolutif, avec une offre qui pourra s'agrandir au fil des projets et des opportunités. (Source : Etude de faisabilité Cité de la Pêche et des Pêcheurs)			
Contraintes et données à prendre en compte	• En extérieur • En centre urbain, avec activités professionnelles et commerciales (dont la pêche) • PLU et réglementations urbaines • Phare Monument Historique			
Critères d'évaluation	• Niveau de fréquentation • Evolution de la perception de l'activité pêche et de la ville par les visiteurs • Acteurs des activités liées à la pêche associés • Activités associées • Evénements associés			

Porteur(s) de projet	Commune du Grau-du-Roi				
Acteurs associés	Office de Tourisme du Grau-du-Roi ; SMCG ; Acteurs publics et privés des activités liées à la pêche ; Seaquarium				
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Durée / Enveloppe	Priorité
Calendrier prévisionnel	2022-2023	2023-2024	2024-20226	4-5 ans	1
Coût prévisionnel	465 500 €	800 000 €	750 000 €	2 015 500 €	
Financements envisageables	Recettes propres (pour le phare) Etat, CCI				

Nom du site		Le Canavérier	
Commune		Saint-Laurent d'Aigouze	
Photos		Situation	
			
Unité d'interprétation	UI 6 Les points hauts : l'accès à des paysages travaillés par l'Homme et la Nature	Catégorie	IG
Unité(s) d'interprétation secondaire(s)	UI 7 Une mosaïque de milieux investie par une grande biodiversité	Catégorie	IL
Thématique principale	Illustrer au travers de la lecture du paysage la construction deltaïque de la Camargue gardoise et la formation d'une lagune, graduellement modifiée dans sa physionomie et son fonctionnement par les activités humaines caractéristiques d'un delta : pêche, chasse, élevage, cultures irriguées et saliculture.		
Thématique(s) secondaire(s)	Les habitats naturels et leur flore selon les gradients de salinité et d'humidité, l'avifaune des lagunes, la biodiversité des agrosystèmes		
Mode(s) de visite préconisé(s)	À définir	Accueil	Restreint
Accès par les transports en commun et modes de déplacement doux	Vélo	Mode de déplacement doux utilisés sur site	Pédestre, vélo, cheval éventuellement (à mettre en place)
Etude de capacité d'accueil	A faire		
Description du projet	Le Canavérier est un site de 650 ha appartenant au Conservatoire du Littoral et géré par le SMCG, qui élabore et met en œuvre un plan de gestion. En parallèle de la préservation des habitats naturels et de leur biodiversité, un projet agro-écologique démonstratif se met en place. Il est prévu un accueil du public à terme (pas d'échéance). Le mode de visite, le parcours et le type de médiation sont encore à définir, un groupe de travail a toutefois déjà réfléchi aux différentes orientations possibles. Les coûts peuvent varier notamment en fonction du degré d'aménagement (observatoires, passerelles, platelages) et du type d'interprétation choisie (visite guidée, nombre et types de médias). Il sera impératif de prendre en compte la sensibilité du patrimoine naturel au dérangement et aux perturbations ainsi que les usages agricoles et cynégétiques.		
Contraintes et données à prendre en compte	• Site fragile • Site éloigné des centres urbains et des grands axes de communication. Cette caractéristique constitue à la fois une contrainte et une spécificité perçue positivement. Site toutefois très proche d'Aigues-Mortes et placé sur le chemin de Peccais. • Un seul accès, par un chemin communal dont le tronçon terminal est en mauvais état et longuement impraticable avec un véhicule léger après de fortes pluies. • Servitudes de passage interdisant l'accès du grand public à certaines zones, mais possibilités d'aménagement. • Longue distance (2 km) à parcourir avant d'accéder aux espaces naturels. La visite commence nécessairement par les terres agricoles. En cas de boucle, distance minimale à parcourir de 6 à 10 km.		

	• Local d'accueil existant mais non aménagé • Pas d'adduction d'eau sur site • Usages à prendre en compte sur le site : exploitation agricole avec cheptel, chasse de régulation (le week-end)				
Critères d'évaluation	• Préservation du site • Niveau de fréquentation (dans les limites qui seront définies) • Type de public accueilli				
Porteur(s) de projet	SMCG ; Conservatoire du Littoral				
Acteurs associés	Commune de Saint-Laurent d'Aigouze ; Agriculteurs du site ; chasseurs du site				
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Durée / Enveloppe	Priorité
Calendrier prévisionnel	Etude de capacité d'accueil + ancrage territorial	Conception de la visite	Mise en place de la visite	10 ans	2
Coût prévisionnel	30 000 €			150 000 € à 200 000 €	
Financements envisageables	Recettes propres Etat, Département du Gard				

Nom du site		Parcours Montcalm			
Commune		Vauvert			
Photos		Situation			
					
Unité d'interprétation	UI 3 De grands espaces agricoles pour des produits en quête d'excellence		Catégorie		IG
Unité(s) d'interprétation secondaire(s)			Catégorie		
Thématique principale	Mise en valeur du domaine de Montcalm				
Thématique(s)secondaire(s)					
Mode(s) de visite préconisé(s)	Visite individuelle ou en groupe		Accueil	Sans restriction	
Accès par les transports en commun et modes de déplacement doux			Mode de déplacement doux utilisés sur site		Pédestre et vélo
Etude de capacité d'accueil	Non				
Description du projet	Création d'un parcours de découverte de l'histoire et du patrimoine du domaine de Montcalm, tant pour - les bâtiments d'habitation (aristocratique, ouvrier), - sa chapelle, - son école, - ses bâtiments industrio-agricoles (cave vinicole, château d'eau...), - les terres du domaine, - l'origine du village et de ses propriétaires, - effectuer des comparaisons avec les domaines d'Espeyran ou du Teillan. - effectuer un lien entre Montcalm et ses vignobles (Ancien cordon dunaire initialement imprégné de sel) et le Château d'Avignon où se trouve l'ouvrage concernant les pompes qui ont permis d'envoyer l'eau pour assainir les terres de Camargue, ce qui a facilité l'agriculture avec la confection des roubines.				
Contraintes et données à prendre en compte	- En extérieur - MH - Une attention aux habitants des lieux				
Critères d'évaluation	Niveau de fréquentation				
Porteur(s) de projet	Ville de Vauvert, communauté de communes de Petite Camargue				
Acteurs associés	SMCG ; Office de Tourisme				
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Durée / Enveloppe	Priorité
Calendrier prévisionnel	Conception Muséo seul pour appli ou pour mobilier avec scénario	réalisation selon projet		2 ans	2
Coût prévisionnel	35 000	100 000		135 000€	

Nom du site		Festival de théâtre de rue	
Commune		Spectacles tournant	
Photos		Situation	
 NB Photo d'un quelconque théâtre de rue		Les spectacles peuvent être produits dans plusieurs endroits selon la pertinence	
Unité d'interprétation	Possiblement toutes		Projets trans-versaux
Unité(s) d'interprétation secondaire(s)			Catégorie
Thématique principale	Création et réalisation de spectacles de rue sur les thématiques patrimoniales tant historique que naturelle		
Thématique(s) secondaire(s)			
Mode(s) de visite préconisé(s)	Spectacles évènementiels avec résidence d'artistes pour la création des spectacles	Accueil	Aux horaires des spectacles
Accès par mode de déplacement doux existant(s)	Pédestre et vélo	Étude de capacité d'accueil	Non
Accès par les transports en commun et modes de déplacement doux	Train ligne ferroviaire à destination de Nîmes (gare), Bus (lignes de bus LiO + STCN (TANGO)), Vélo	Mode de déplacement doux utilisés sur site	Pédestre et vélo
Etude de capacité d'accueil	Non		
Description du projet	Festival de théâtre de rue : théâtre de rue ou autres avec résidence d'artistes pour la création des spectacles. Ces spectacles sont construits sur des thèmes patrimoniaux tant historiques que naturels. Ils montrent la richesse des courants de pensées, des faits culturels et de la beauté des paysages de la Camargue gardoise par le prisme de prestations artistiques animées... Le but est de montrer de manière artistique et sensible tout ce qu'une médiation patrimoniale classique transmet difficilement. Pour se faire, il faudra proposer des thématiques possibles. Je ne citerai que deux exemples parmi tant d'autres : - La vie des flamants roses vue sous une forme sensible et esthétique... - Le dernier survivant du radeau de la Méduse, Paulin d'Anglas, est enterré à Aimargues. Son histoire est en lien avec la grande polémique politique qu'a suscité le tableau de Géricault et le positionnement de Paulin sur ses actions lors du fameux naufrage, soit une grande affaire politique sous la Restauration... Étapes de la construction du projet - Constitution d'un dossier documentaire sur la thématique - Mise en place d'une résidence d'artistes pour la création du spectacle avec ateliers en lien avec des publics ciblés (scolaires, associations...)		

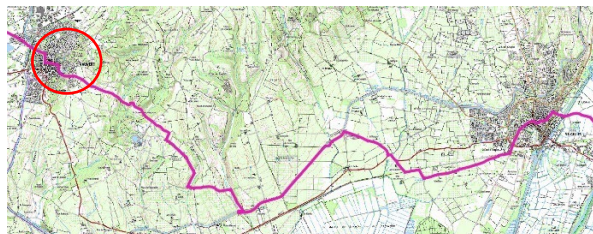
	Mise en place d'une tournée de représentation dans les lieux pertinents historiques ou naturels (sauf si contraintes de sécurité ou de préservation spécifiques) en Camargue gardoise mais aussi hors du territoire afin de faire la promotion du territoire. Nous avons remarqué que la terre camarguaise a déjà des expériences en la matière de résidence, notamment avec Kôichi Kurita sur Les terres, miroir du monde. Nous pensons aussi au CITRON JAUNE (30 avenue Marx Dormoy 13230 Port-Saint-Louis-du-Rhône). C'est un Centre National des Arts de la Rue et de l'Espace Public dont le projet artistique et culturel pluridisciplinaire est dédié à la relation entre arts, écologie et territoire.				
Contraintes et données à prendre en compte					
Critères d'évaluation	Niveau de fréquentation				
Porteur(s) de projet	SMCG et l'ensemble des Offices du Tourisme				
Acteurs associés	Communes ; SMCG et les OT, PETR, associations de théâtre, Le Citron Jaune, CMN remparts d'Aigues-Mortes, DRAC...				
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Durée totale	Priorité
Calendrier prévisionnel	Non fixé				-
Coût prévisionnel	Non fixé				

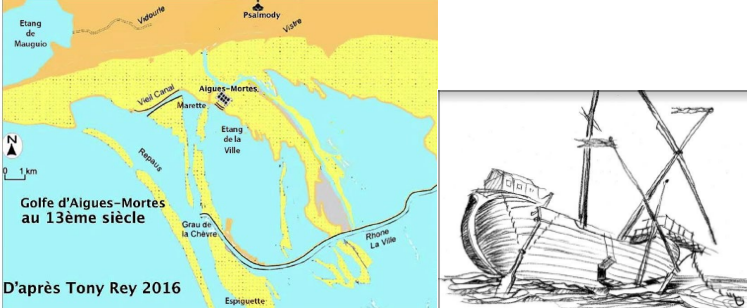
Nom de l'action		Micro-aventures scénarisées			
Commune		Ensemble du territoire			
Photos			Situation		
Unité d'interprétation				Catégorie	OT
Unité(s) d'interprétation secondaire(s)				Catégorie	
Thématique principale					
Thématique(s) secondaire(s)					
Mode(s) de visite préconisé(s)	Individuelle ou en groupe	Accueil	Différent selon les sites		
Accès par mode de déplacement doux existant(s)		Etude de capacité d'accueil	Non		
Description du projet	Le projet consiste à construire de petites itinérances scénarisées à la découverte de pépites, insolites et hors des sentiers battus sur l'ensemble du territoire, à destination d'un public urbain de proximité (Montpellier, Nîmes), adepte d'éco-tourisme et d'activités de pleine nature. Il s'agit de mini-séjours avec 1 ou 2 nuitées, faisables sur un week-end et vendus <i>clés en mains</i>. Par exemple : « A la découverte des secrets du delta et de sa conquête » 1. arriver en train à Aigues-Mortes, 2. aller en vélo en visite accompagnée au fort Peccais, 3. aller en bateau à Gallician et y passer la nuit sur un bateau, 4. partir en vélo visiter la réserve de Mahistre avec un guide naturaliste. Ces produits touristiques avec nuitée pourront être montés et vendus par les Offices de Tourisme réceptifs du territoire. Des tarifs préférentiels, offres attractives ou communication hors période estivale permettront d'élargir la fréquentation en aile de saison. Un premier test pourra être fait avec 2 ou 3 propositions de micro-aventure, avant d'élargir le panel. Les micro-aventures devront être renouvelées régulièrement par le biais d'une programmation saisonnière.				
Contraintes et données à prendre en compte	• Capacités de commercialisation du produit • Obligation de rentabilité pour les prestataires privés				
Critères d'évaluation	• Nombre de micro-aventures vendues • Nombre de prestataires associés • Territoire couvert (ouverture vers les sites hors pôles d'attractivité touristique) • Nombre de micro-aventures vendues en aile de saison				
Porteur(s) de projet	SMCG, Offices de Tourismes, Gard Tourisme				
Acteurs associés	Hébergeurs, prestataires activités de pleine nature, restaurateurs, réseau Ecopasseurs du País, etc.				
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Durée / Enveloppe	Priorité
Calendrier prévisionnel					1
Coût prévisionnel				5 000 €/micro-aventure	
Financements envisageables	Recettes propres				

L'itinérance et les itinéraires de découverte

Nom du site		Sur les Pas des Huguenots (itinérance pédestre)		
Communes		Vauvert, Aigues-Mortes, Le Grau-du-Roi		
Photos		Situation		
				
Unité d'interprétation	UI 1 Conquêtes urbaine et religieuse, histoire d'une cohabitation trouvée		Catégorie	IL
Unité(s) d'interprétation secondaire(s)			Catégorie	
Thématique principale	Retracer l'itinéraire de l'exil de milliers de Huguenots et de Vaudois de France et du Piémont italien vers la Suisse et l'Allemagne pour cause d'intolérance religieuse			
Thématique(s) secondaire(s)				
Mode(s) de visite préconisé(s)	Individuelle	Accueil	Non restreint	
Accès par les transports en commun et modes de déplacement doux	Train ligne ferroviaire à destination de Nîmes (gare), Bus (lignes de bus LiO), Vélo, Pédestre (GR 653, GR 42)	Mode de déplacement doux utilisés sur site		Pédestre
Etude de capacité d'accueil	Non			
Description du projet	Il s'agit d'une itinérance pédestre entre l'Allemagne et la France de plus de 1800 km de long. « Les itinéraires « Sur les pas des Huguenots et des Vaudois », sont basés sur un fait historique majeur, l'exil de milliers de Huguenots et de Vaudois de France et du Piémont italien vers la Suisse et l'Allemagne pour cause d'intolérance religieuse, mais ils sont résolument tournés vers la modernité et l'avenir. La mise en parallèle de ce sujet historique avec notre histoire contemporaine, notamment l'exil aujourd'hui et la question de l'intolérance religieuse, doit aussi participer à cette prise de conscience positive de notre citoyenneté européenne et mondiale. » www.surlespasdeshuguenots.eu Le tronçon Mialet / Le Grau-du-Roi est en cours de réalisation. Cet itinéraire sera l'occasion d'évoquer l'histoire protestante du territoire via une interprétation adaptée à l'itinérance pédestre. Par exemple un petit cimetière protestant à Saint-Laurent-d'Aigouze pourrait faire l'objet d'une station d'interprétation. Un marquage particulier pourra être prévu à la jonction des itinéraires « Sur les Pas des Huguenots » et « Chemin de Saint-Jacques de Compostelle » sur la thématique du « Vivre Ensemble ».			
Contraintes et données à prendre en compte	• Itinérance pédestre • Tracé non totalement fixé • En extérieur			
Critères d'évaluation	• Niveau de fréquentation			
Porteur(s) de projet	PETR Vidourle Camargue ; Département du Gard ; Association locale du Chemin des Huguenots ; Gard Tourisme			
Acteurs associés	SMCG ; Association européenne du chemin des Huguenots ; PN			

	des Cévennes ; Communauté de Communes Petite Camargue ; Communauté de Communes Terre de Camargue ; Communes de : Vauvert, Aigues-Mortes, Le Grau-du-Roi ; Offices de tourisme de : Cœur de Petite Camargue, Aigues-Mortes, Le Grau-du-Roi				
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Durée / Enveloppe	Priorité
Calendrier prévisionnel	Conception	Réalisation		1-2 ans	1
Coût prévisionnel	35 000 €	100 000 €		135 000 €	
Financements envisageables	Europe ; Département du Gard				

Nom du site		Valorisation de la jonction entre les deux itinéraires emblématiques « Sur les pas des Huguenots » et « Chemins de St Jacques »			
Commune		Vauvert (selon tracé à venir de l’itinéraire « Sur les Pas des Huguenots »)			
Photos			Situation		
 					
Unité d'interprétation	UI 1 Conquêtes urbaine et religieuse, histoire d’une cohabitation trouvée		Catégorie	IL	
Unité(s) d'interprétation secondaire(s)			Catégorie		
Thématique principale	Cohabitation religieuse et vivre ensemble				
Thématique(s) secondaire(s)					
Mode(s) de visite préconisé(s)	Individuelle		Accueil	Non restreint	
Accès par les transports en commun et modes de déplacement doux	Train ligne ferroviaire à destination de Nîmes (gare), Bus (lignes de bus LiO), Vélo, Pédestre (GR 653)		Mode de déplacement doux utilisés sur site	Pédestre	
Etude de capacité d'accueil	Non				
Description du projet	Des actions de valorisation du GR vers Saint-Jacques de Compostelle ont été mises en place dans les centres-bourgs traversés (Saint-Gilles, Vauvert). Par ailleurs la prolongation du GR 965 « Sur les pas des Huguenots » sur le territoire (tronçon de Mialet au Grau-du-Roi) est à l’étude. Un marquage particulier pourra être prévu à la jonction des itinéraires « Sur les Pas des Huguenots » et « Chemin de Saint-Jacques de Compostelle » sur la thématique du « Vivre Ensemble ». Une œuvre d’art pourra par exemple être envisagée.				
Contraintes et données à prendre en compte	- Tracé des deux itinéraires (dont un pas encore finalisé) - Itinérance pédestre - Extérieur				
Critères d'évaluation	- Niveau de fréquentation - Niveau de notoriété (inauguration, retombées médiatiques)				
Porteur(s) de projet	Office de Tourisme Cœur de Petite Camargue				
Acteurs associés	SMCG ; Commune de Vauvert ; Agence française des chemins de Compostelle ; Association européenne du chemin des Huguenots ; PETR VC ; CD30 ; FFRP				
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Durée / Enveloppe	Priorité
Calendrier prévisionnel	Conception	Réalisation		1-2 ans	2
Coût prévisionnel	6 000 €	10 000 €		16 000 €	
Financements envisageables	Département du Gard				

Nom du site		Chemin de mémoire de st Louis et le chantier	
Commune		Aigues-Mortes, Le Grau-du-Roi, et si pertinence La Grande Motte	
Photos		Situation	
 La baie d'Aigues-Mortes et barque de chantier au XIIIe siècle		 Non localisé pour le chantier du chantier Parcours d'Aigues-Mortes, Le Grau et le Grande Motte	
Unité d'interprétation	UI 8 Le delta, un équilibre toujours en mouvement		Catégorie
Unité(s) d'interprétation secondaire(s)	UI 1 Conquêtes urbaines et religieuses, histoire d'une cohabitation trouvée		IG
Thématique principale	Catégorie		
Thématique(s) secondaire(s)	IL		
Mode(s) de visite préconisé(s)	Visite individuelle ou en groupe	Accueil	Sans restriction
Accès par les transports en commun et modes de déplacement doux	Selon emplacement choisi	Mode de déplacement doux utilisés sur site	Pédestre (et vélo ?)
Etude de capacité d'accueil	Pour le parcours, sans doute libre, pour le chantier selon les horaires à définir		
Description du projet	Ce projet peut être très intéressant car il croise des médiations plus classiques tel Louis IX en Camargue et la réalisation d'une barque de chantier du XIIIe s puis sa navigation. Il faut absolument croiser les deux dimensions de la médiation qui, pour être attractive et cohérente, ne doit faire qu'un. L'emplacement du chantier du chantier est crucial : de préférence et si possible, il faudrait qu'il soit en grande proximité du lieu où le bateau sera amarré. D'autre part, faire un circuit linéaire allant d'Aigues-Mortes, puis Le Grau pour finir à La Grande Motte avec 5 bornes n'est pas réaliste au regard de la distance à parcourir (une dizaine de kilomètres sans boucle). Mieux vaut concentrer la médiation autour du chantier du chantier avec une boucle qui lui serait associée, soit un cheminement possible de 1 ou 2 km) permettant d'avoir des vues sur la baie. En outre, les contenus dans le document « Présentation du projet « Jalons de la mémoire » (Révision de janvier 2021) » devront être retravaillés afin d'éviter toute redondance avec ceux évoqués dans les futurs parcours urbains ainsi dans ceux délivrés sur les remparts du CMN. Sur l'exemple de film donné dans ce même document https://youtu.be/fTapJSHu_aE, attention aux droits d'auteur qui ne sont pas mentionnés. Les autorisations de reproduction ont-elles été obtenues ?		

	Il pourrait aussi avoir une médiation à terme sur le chantier pour découvrir la baie au XIIIe siècle. Le sujet est digne d'intérêt mais est donc complexe à localiser et à mettre en œuvre de manière efficace et pérenne. Des exemples de savoir-faire sont à prendre entre autres en Bretagne avec son expérience de construction navale, des médiations qui lui sont liées et de la navigation d'une telle embarcation. Le Port-musée de Douarnenez a une expérience en la matière et il serait intéressant de le contacter. En termes de contenu et en plus de ce que SLAM propose, pourraient être abordés : • La logistique des croisades • Les savoir-faire en termes de navigation • La baie au XIIIe s • La motivation des croisés au XIIIe s • Les desseins de Louis IX en s'implantant à Aigues-Mortes • Mais aussi sa politique religieuse vis-à-vis des religions musulmane et juive, les derniers étant présents en Camargue gardoise. De tels axes demandent une coordination des contenus avec le CMN des remparts d'Aigues Mortes qui abordent déjà le sujet. Quant au projet même et ses potentiels porteurs et acteurs associés, il demanderait peut-être une concertation plus approfondie avant de lancer une étude de faisabilité et de définition. Au final, c'est un très beau projet mais impliquant une étude de définition et de faisabilité en bonne et due forme pour être pleinement réussi. Celle-ci doit travailler sur la localisation du chantier en lien avec un parcours d'interprétation qui doit être en regard de la baie ; elle comprendra aussi l'intervention d'un muséographe afin de définir les contenus et les parcours possibles. Elle se fera en concertation avec les acteurs du projet. Elle devra aussi donner des pistes sur le statut juridique entre les acteurs et la maîtrise d'ouvrage ainsi que sur le fonctionnement du projet une fois que le chantier sera construit.				
Contraintes et données à prendre en compte	• En extérieur et intérieur ?				
Critères d'évaluation	• Niveau de fréquentation				
Porteur(s) de projet	SMCG ; Communautés de communes de Terre de Camargue PETR Vidourle Camargue				
Acteurs associés	Offices de Tourisme ; SMCG ; CMN des remparts d'Aigues Mortes ; Association sur les Pas de st Louis SLAM ; les communes concernées par le projet lorsque sa territorialisation sera déterminée				
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Durée / Enveloppe	Priorité
Calendrier prévisionnel	Étude de faisabilité, de définition du projet et définition de la muséographie	Mise en œuvre		4-6 ans ?	1
Coût prévisionnel	30 000	Selon l'étude Un document de l'association SLAM estime à 86 360 € la construction du chantier + atelier et parcours = 250 000 €		Jusqu'à la construction du bateau	

Nom du site		Cheminement le long du Petit Rhône		
Commune		Saint-Gilles		
Photos		Situation		
  				
Unité d'interprétation	UI 8 Le delta, un équilibre toujours en mouvement		Catégorie	IL
Unité(s) d'interprétation secondaire(s)			Catégorie	
Thématique principale	La gestion des eaux dans le delta			
Thématique(s) secondaire(s)				
Mode(s) de visite préconisé(s)	Individuelle		Accueil	Restriction à étudier
Accès par les transports en commun et modes de déplacement doux	Bus (lignes de bus STCN (TANGO)), Vélo, Pédestre (GR 653, GR 42, GR 700)		Mode de déplacement doux utilisés sur site	Pédestre
Etude de capacité d'accueil	A faire			
Description du projet	Le projet consiste à formaliser un itinéraire d'interprétation au départ du port de Saint-Gilles, passant par l'écluse de Saint-Gilles, puis mettant en valeur les nombreux aménagements, anciens ou contemporains (martelières, pompes, roubines, écluses, etc.), utilisés pour la gestion de l'eau en évoquant leur mode opératoire, leur fonction, leur raison d'être, ainsi que les savoir-faire spécifiques qui leur sont associés. En effet, la thématique de la gestion de l'eau, emblématique et même vitale pour le territoire, bien qu'omniprésente est très peu explicitée au visiteur. La découverte à pied permet une visite en profondeur pour le visiteur, et d'appréhender la densité et la diversité de ces ouvrages. Cependant, les berges du Petit Rhône hébergent une faune et une flore qui pourraient être fragilisées par un trop grand afflux de visiteur. Il conviendra donc de vérifier au préalable l'impact d'aménagements et de flux de piétons sur leur dérangement et la dégradation des habitats pour une étude spécifique. Celle-ci déterminera la capacité d'accueil et peut-être aussi des zones à préserver complètement des visiteurs.			

	En parallèle, le tracé devra être défini, notamment en fonction du foncier et de la possibilité de cheminement pédestre. Il pourra être intéressant de circuler en boucle. Le projet d'interprétation sera élaboré dans un second temps. Le coût pourra varier selon la longueur finale du cheminement, le nombre de stations d'interprétation défini, ainsi que le type de médias choisis.				
Contraintes et données à prendre en compte	• Zone naturelle • Extérieur • Tracé non défini • Foncier				
Critères d'évaluation	• Préservation de la biodiversité • Niveau de fréquentation				
Porteur(s) de projet	SMCG				
Acteurs associés	Commune de Saint-Gilles, VNF, ASA, SYMADREM				
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Durée / Enveloppe	Priorité
Calendrier prévisionnel	Etude de capacité d'accueil + définition de tracé	Conception	Réalisation	3-4 ans	3
Coût prévisionnel	25 000 €	35 000 €	100 000 €	160 000 €	
Financements envisageables	Etat ; Département du Gard				

Nom du site		Cheminement le long du Vidourle		
Commune		Aimargues, Saint-Laurent-d'Aigouze, Aigues-Mortes et Le Grau-du-Roi		
Photos		Situation		
 				
Unité d'interprétation	UI 8 Le delta, un équilibre toujours en mouvement		Catégorie	IL
Unité(s) d'interprétation secondaire(s)			Catégorie	
Thématique principale	La gestion des eaux dans le delta			
Thématique(s) secondaire(s)	Les domaines ruraux			
Mode(s) de visite préconisé(s)	Individuelle	Accueil	Restriction à étudier	
Accès par les transports en commun et modes de déplacement doux	Train ligne ferroviaire à destination de Nîmes (gares et haltes), Bus (lignes de bus LiO), Vélo		Mode de déplacement doux utilisés sur site	Pédestre
Etude de capacité d'accueil	A faire			
Description du projet	Le projet consiste à formaliser un itinéraire d'interprétation sur la berge en rive gauche du Vidourle, passant par le moulin du pont du Boulet, le château de Teillan, la digue, puis mettant en valeur les mas et les nombreux aménagements, anciens ou contemporains (martellières, pompes, roubines, ponts, etc.), utilisés pour la gestion de l'eau en évoquant leur mode opératoire, leur fonction, leur raison d'être, ainsi que les savoir-faire spécifiques qui leur sont associés. En effet, la thématique de la gestion de l'eau, emblématique et même vitale pour le territoire, bien qu'omniprésente est très peu explicitée au visiteur. La découverte à pied permet une visite en profondeur pour le visiteur, et d'appréhender la densité et la diversité de ces ouvrages, ainsi que l'aménagement et le développement agricole qu'ils ont permis. Cependant, les berges du Vidourle hébergent une faune et une flore qui pourraient être fragilisées par un trop grand afflux de visiteur. Il conviendra donc de vérifier au préalable l'impact d'aménagements et de flux de piétons sur leur dérangement et la dégradation			

	des habitats pour une étude spécifique. Celle-ci déterminera la capacité d'accueil et peut-être aussi des zones à préserver complètement des visiteurs. En parallèle, le tracé devra être défini, notamment en fonction du foncier et de la possibilité de cheminement pédestre. Il pourra être intéressant de circuler en boucle. NB : dans cette optique la Commune de Saint-Laurent-d'Aigouze a travaillé sur un accès au Vidourle qui devrait être pérennisé. Le projet d'interprétation sera élaboré dans un second temps. Le coût pourra varier selon la longueur finale du cheminement, le nombre de stations d'interprétation défini, ainsi que le type de médias choisis.				
Contraintes et données à prendre en compte	• Zone naturelle ; site Natura 2000 • Extérieur • Tracé non défini • Foncier				
Critères d'évaluation	• Préservation de la biodiversité • Niveau de fréquentation				
Porteur(s) de projet	SMCG				
Acteurs associés	Communes d'Aimargues, Saint-Laurent-d'Aigouze, La Grau-du-Roi, Aigues-Mortes ; VNF, ASA, EPTB Vidourle				
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Durée / Enveloppe	Priorité
Calendrier prévisionnel	Etude de capacité d'accueil + définition de tracé	Conception	Réalisation	3-4 ans	2
Coût prévisionnel	25 000 €	35 000 €	100 000 €	160 000 €	
Financements envisageables	Etat ; Département du Gard				

Nom du site		Médiation Office de tourisme sur l'offre UI 5 Littoral			
Commune		Le Grau-du-Roi			
Photos			Situation		
					
Unité d'interprétation	UI 5 Le littoral, en équilibre entre le territoire et le reste du monde			Catégorie	OT
Unité(s) d'interprétation secondaire(s)				Catégorie	
Thématique principale	Présentation synthétique des dispositifs d'interprétation de l'UI5 littoral à l'Office de tourisme ou dans sa proximité				
Thématique(s) secondaire(s)					
Mode(s) de visite préconisé(s)	Visite individuelle et dans le cadre de visite à l'OT	Accueil	Selon horaires d'ouverture de l'OT mais si médiation en extérieur, accès libre		
Accès par les transports en commun et modes de déplacement doux	Train ligne ferroviaire à destination de Nîmes (gare), Bus (lignes de bus LiO), Vélo, Pédestre (GR 42)	Mode de déplacement doux utilisés sur site		Pédestre	
Etude de capacité d'accueil	Non				
Description du projet	L'UI 5 Le littoral, en équilibre entre le territoire et le reste du monde, est éclatée sur le littoral en de multiples dispositifs d'interprétation. L'idée est de présenter aux visiteurs l'ensemble de cette offre sous la forme d'un petit espace d'exposition de synthèse localisant les sites, les projets à venir et leur thématique. Le lieu de la médiation peut être dans la villa Parry, ou sur son parvis, au pied du phare... Le mobilier devra être adapté en fonction de la localisation du projet, en intérieur ou en extérieur. S'il est intérieur, environ 30 m2 peuvent suffire avec une grande carte interactive accompagnée de quelques (5 environ) panneaux qui structureraient l'offre de visite par thèmes (pêche et ressource halieutique, littoral et biodiversité, sans oublier la baraque de cantier et la baie d'Aigues-Mortes au XIIIes). Il ne s'agit pas de donner des contenus patrimoniaux mais seulement donner envie d'aller les découvrir. La muséo-scéno devra être évolutive en fonction de la réalisation des projets. Cette médiation devrait être aussi pour partie accessible sur le site Internet de l'Office de Tourisme.				
Contraintes et données à prendre en compte	En fonction de la localisation du projet				
Critères d'évaluation	Niveau de fréquentation				
Porteur(s) de projet	Office de Tourisme du Grau-du-Roi ; ville du Grau du Roi ; Communautés de communes de Terre de Camargue				
Acteurs associés	SMCG				
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Durée / Enveloppe	Priorité
Calendrier prévisionnel	Conception muséo-scéno	réalisation		2 ans	1
Coût prévisionnel	14 000	25 000		39 000€	

Nom de l'action		Outils de communication communs			
Commune		Ensemble du territoire			
Photos			Situation		
Unité d'interprétation				Catégorie	OT
Unité(s) d'interprétation secondaire(s)				Catégorie	
Thématique principale					
Thématique(s) secondaire(s)					
Mode(s) de visite préconisé(s)		Accueil			
Accès par mode de déplacement doux existant(s)		Etude de capacité d'accueil			
Description du projet	Afin d'avoir une communication efficace et harmonisée sur le territoire sur la valorisation du patrimoine, des outils de communication communs devront être mis en place. Ils permettront au visiteur d'avoir une vision d'ensemble de l'offre patrimoniale, de préparer son séjour avec des informations qui ne sont pas éparpillées et qui ciblent clairement les produits, visites, manifestations, prestataires, etc. à disposition. Il pourra s'agir de différents supports, type : site internet, brochure papier, affiches, application numérique, etc. La communication commune devra être décidée, gérée et alimentée par une instance dédiée.				
Contraintes et données à prendre en compte	- Tenir compte de(s) la communication(s) existante(s) - Mise en place d'une instance de gestion de la communication commune				
Critères d'évaluation	- Nombre de sites couverts - Nombre de visiteurs du site internet - Nombre de documents distribués				
Porteur(s) de projet	SMCG				
Acteurs associés	Offices de Tourisme du territoire, Services communication des collectivités du territoire, prestataires privés				
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Durée / Enveloppe	Priorité
Calendrier prévisionnel					1
Coût prévisionnel				40 000 € à 100 000€ /an	

PROGRAMMATION

Préambule

La programmation des différentes actions a été proposée sur une période d'une dizaine d'années, avec plusieurs échéances :

- Très court terme : 2022 + 2023
- Court terme : 2024 à 2026 (fin de mandature)
- Moyen / Long terme : 2027 à 2032

Cette programmation tient compte :

- des projets déjà engagés dès 2022 (ex : musée de St-Gilles, Cité de la Pêche...) // **en rouge**
- des pôles IGD -Interprétation Globale d'une UI et Diffusion sur le territoire (ex : Scamandre, maison du taureau et du cheval...) dont la mise en œuvre est longue // **en jaune**
- des sites à rénover (ex : La Costière de La Laune, le site du Cougourlier...) // **en vert**
- de l'objectif de rééquilibrage territorial
- de la recherche d'équilibre en matière d'échelonnement des actions
- de certaines volontés politiques clairement affichées.

PS : Les actions **en bleu** sont celles qui ne sont ni des projets déjà engagés, ni des sites à rénover, ni des pôles IGD.

Catégorie	Intitulé de l'action	Porteurs de projet pressentis ou identifiés	Localisation	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	Coût total	
IGD	Musée de Saint-Gilles	Commune de Saint-Gilles	St-Gilles	Conception et réalisation 7 446 000 €											7 446 000 €	
IG	Ligne de vie Cité de la pêche et des pêcheurs	Commune du Grau-du-Roi	Le Grau-du-Roi	Phase 1 665 500 €		Phase 2 600 000 €	Phase 3 750 000 €							2 015 500 €		
IG	Tiers-lieu "Le Sana"	Commune du Grau-du-Roi	Le Grau-du-Roi	Contenus, gouv., fctment 29 000 €	Réalisation 325 000 €	Loyer annuel 50 000 €	Loyer annuel 50 000 €	Loyer annuel 50 000 €	Loyer annuel 50 000 €	Loyer annuel 50 000 €	Loyer annuel 50 000 €	Loyer annuel 50 000 €	Loyer annuel 50 000 €	Loyer annuel 50 000 €	804 000 €	
IL	Promenade remparts sud Aigues Mortes	Commune d'Aigues-Mortes	Aigues-Mortes	Réalisation 330 000 €											330 000 €	
OT	Micro aventures scénarisées	Principaux : Offices de Tourismes réceptifs, SMCG Secondaires : Communautés de Communes	à définir	25 000 €	25 000 €										50 000 €	
IGD	Maison de la Bouvine	à définir	à définir	Etude définition 45 000 €		Conception / Réalisation 1 500 000 €									1 545 000 €	
IL	Sentier du Cougourlier	Commune de St-Gilles	St-Gilles		Conception 35 000 €	Réalisation 50 000 €		50 000 €							135 000 €	
IL	Costière de la Laune	OT Coeur de Petite Camargue ; Commune du Cailar	Le Cailar		Etudes conception interprétation + valorisation paysagère 8 000 €	Réalisation 57 000 €										65 000 €
IG	Chemin de mémoire de st Louis et le cantier	SMCG ; Communautés de communes de Terre de Camargue PETR Vidourle Camargue	à définir		Étude de faisabilité, définition et muséo 30 000 €	Mise en œuvre 250 000 €										280 000 €
OT	OT du Grau synthèse litto	Commune du Grau-du-Roi	Le Grau-du-Roi		Conception muséo-scéno 14 000 €	Réalisation 25 000 €										39 000 €
IG	Tour Carbonnière	SMCG ; Commune de Saint-Laurent d'Aigouze	St-Laurent- d'Aigouze		Conception 25 000 €	Réalisation 170 000 €										195 000 €
IGD	Centre du Scamandre	SMCG	Vauvert		Etude définition 45 000 €	Conception / Réalisation 1 500 000 €									1 545 000 €	
IL	Sicarex	SMCG ; Le Grau-du-Roi	Le Grau du Roi		Conception 15 000 €	Réalisation 30 000 €										45 000 €
IL	Plage Espiguette	SMCG ; Conservatoire du Littoral ; Commune du Grau-du-Roi	Le Grau du Roi		Conception 2 000 €	Réalisation 3 000 €										5 000 €
IL	Valorisation paysagère et culturelle du site de l'ancien hôpital, en cours de renaturation	Direction de Station, SEM le Grau du Roi Développement – Office de Tourisme	Le Grau du Roi		Evènement annuel 50 000 €	Evènement annuel 50 000 €	Evènement annuel 50 000 €	Evènement annuel 50 000 €	Evènement annuel 50 000 €	Evènement annuel 50 000 €	Evènement annuel 50 000 €	Evènement annuel 50 000 €	Evènement annuel 50 000 €	Evènement annuel 50 000 €	500 000 €	
IG	Exposition sur les arènes	OT Intercommunal Terre de Camargue	St-Laurent- d'Aigouze			Conception 20 000 €	Réalisation 40 000 €								60 000 €	
IGD	Maison du canal	Communauté de Communes de Petite Camargue	Vauvert			Etude de faisabilité 30 000 €	Conception / Réalisation 1 500 000 €									1 530 000 €
IL	Maison du terroir	à définir	à définir			Conception / Réalisation 1 100 000 €									1 100 000 €	
IG	Mise en lumière des remparts et de la ville	Commune d'Aigues Mortes	Aigues-Mortes			Diagnostic ESQ AVP 60 000 €										60 000 €
IL	Cheminement le long du Vidourle	SMCG	plusieurs			Etude de capacité d'accueil + définition de tracé 25 000 €	Conception 35 000 €	Réalisation 100 000 €							160 000 €	
IL	Psalmodi	Ville de Saint-Laurent d'Aigouze, communauté de communes Terre de Camargue	St-Laurent- d'Aigouze			Conception Muséo / scéno 6 000 €	Réalisation 15 000 €								21 000 €	

Catégorie	Intitulé de l'action	Porteurs de projet pressentis ou identifiés	Localisation	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	Coût total
IL	Psalmodi	Ville de Saint-Laurent d'Aigouze, communauté de communes Terre de Camargue	St-Laurent-d'Aigouze			Conception Muséo / scéno 6 000 €	Réalisation 15 000 €								21 000 €
IG	Montcalm	Ville de Vauvert, communauté de communes de Petite Camargue	Vauvert			Conception Muséo seul pour appli (+ scéno pour mobilier) 35 000 €	Réalisation selon projet 100 000 €								135 000 €
IG	Canavérier	SMCG ; Conservatoire du Littoral	St-Laurent-d'Aigouze				Etude de capacité d'accueil 30 000 €	Conception / Réalisation 175 000 €							205 000 €
IL	Parcours urbain Aimargues	Ville d'Aimargues, communauté de communes de Petite Camargue	Aimargues				Conception 35 000 €	Réalisation 100 000 €							135 000 €
IL	Parcours urbain Le Cailar	Ville du Cailar, communauté de communes de Petite Camargue	Le Cailar				Conception 35 000 €	Réalisation 100 000 €							135 000 €
IL	Parcours urbain St-Laurent-d'Aigouze	Ville de Saint-Laurent d'Aigouze, communauté de communes Terre de Camargue	St-Laurent-d'Aigouze				Conception 35 000 €	Réalisation 100 000 €							135 000 €
IL	Parcours urbain de Vauvert	Ville de Vauvert, communauté de communes de Petite Camargue	Vauvert				Conception 35 000 €	Réalisation 100 000 €							135 000 €
IGD	Maison Grand Site de France	SMCG	Aigues-Mortes				Conception 160 000 €	Réalisation 285 000 €							445 000 €
IL	Sur les Pas des Huguenots	PETR Vidourle Camargue ; Département du Gard	à définir				Conception 35 000 €	Réalisation 100 000 €							135 000 €
IL	Jonction 2 itinéraires Pas des Huguenots et Compostelle	Office de Tourisme Coeur de Petite Camargue	St-Gilles				Conception 6 000 €	Réalisation 10 000 €							16 000 €
IL	Bois du Boucanet	Le Grau-du-Roi ; SMCG	Le Grau du Roi				Conception Interprétation 35 000 €	Réalisation 100 000 €							135 000 €
IG	2 parcours urbains Aigues-Mortes	OT d'Aigues-Mortes (Ville d'Aigues-Mortes)	Aigues-Mortes						Conception + coordination acteurs des 2 parcours Muséo/scéno 50 000 €	réalisation parcours intérieur et dépose 100 000 €	réalisation parcours extérieur et dépose 100 000 €				250 000 €
IL	Chemin le long du Petit Rhône	SMCG	St-Gilles									Etude de capacité d'accueil + définition de tracé 25 000 €	Conception 35 000 €	Réalisation 100 000 €	160 000 €
IL	Franquevaux	Ville de Beauvoisin, communauté de communes de Petite Camargue	Beauvoisin										Conception 35 000 €	Réalisation 100 000 €	135 000 €
IL	Belvédère du Médard	Conservatoire du Littoral ; Le Grau-du-Roi	Le Grau du Roi										Conception 4 000 €	Réalisation 6 000 €	10 000 €
Privé	Sentier serpentan	Privé	Le Cailar/privé	-			-				-				-
IL	Parcours urbain St-Gilles	Ville de Saint-Gilles	St-Gilles	-			-				-				-
	Festival de théâtre de rue	SMCG et l'ensemble des Offices du Tourisme	à définir	-			-				-				-

Remerciements...

Le groupement d'étude et le Syndicat Mixte de la Camargue Gardoise tiennent à remercier toutes les personnes qui ont contribué aux réflexions collectives, aux ateliers de co-construction ainsi qu'aux diverses réunions de travail du schéma d'interprétation de la Camargue Gardoise.

Nous remercions également tous les partenaires pour leur implication et leur soutien à la démarche.

